

# MADAGASCAR

## REVUE DE PRESSE – JANVIER 2023

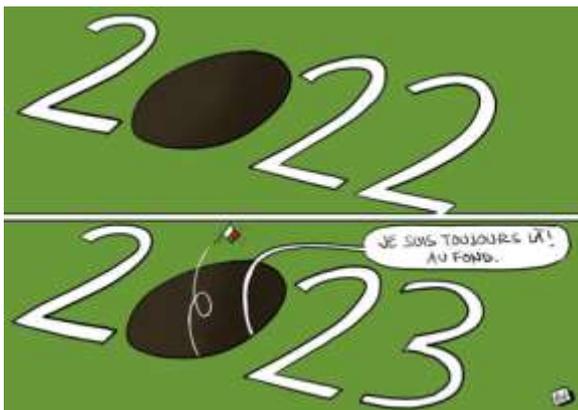
### Sommaire

POLITIQUE.....	1
▶ Affaires nationales .....	1
▶ Diplomatie .....	9
DROITS HUMAINS – GOUVERNANCE .....	10
▶ Insécurité, dahalo, vindicte populaire, kidnappings .....	10
▶ Justice, prisons .....	11
▶ Gouvernance .....	13
▶ Migrations .....	14
▶ Droits de l'enfant.....	14
▶ Santé, hygiène .....	15
▶ Education, université .....	15
▶ Médias .....	16
ÉCONOMIE - SOCIAL.....	16
▶ Ressources minières .....	16
▶ Environnement, intempéries .....	17
▶ Economie, social.....	20
▶ Coopération, bailleurs de fonds.....	22

### POLITIQUE

#### ▶ Affaires nationales

##### Organisation du scrutin présidentiel -contexte électoral



**03/01 - Serge Zafimahova, observateur averti de la vie politique depuis trois décennies : « Une nouvelle crise post-électorale est prévisible ».** « Quand on parle d'opération électorale, deux institutions et un organe sont concernés. Il faut revoir les dispositions constitutionnelles et légales concernant la nomination des membres de la HCC et de la CENI. L'interpellation pour avis sur la motion de censure de l'Assemblée nationale conforte les suspicions que les membres de la HCC sont des personnes liées au régime actuel. La HCC n'a jamais balisé l'État de droit à Madagascar, on aurait pu éviter des crises politiques si c'était le cas. Les membres de la CENI sont loin de rassurer au regard des profils et à l'écoute des discours officiels tendancieux et non crédibles. La dépendance financière

CENI au budget de l'Etat de la HCC ne rassure pas. Il faut revoir la composition des membres, pour cela il faut interdire la nomination de personnalités proches du pouvoir au sein de la CENI et de la HCC et à des postes pouvant influencer le résultat des élections comme le ministre de l'intérieur qui ne renforce pas la confiance des électeurs dans le processus démocratique. Il faut un minimum de consensus sur le profil des membres des titulaires des fonctions liées aux élections : HCC, ministre de l'intérieur et CENI. Il faut faire l'économie de troubles post-électorales prévisibles. (...)

En vue de prévenir les crises électorales à venir, il s'avère selon lui « opportun d'engager un processus participatif et inclusif pour consolider et finaliser les efforts pour l'amélioration de l'encadrement juridique électoral, afin de mieux s'assurer de contribuer à apaiser les futures échéances électorales et de mettre en place les voies et moyens pour le respect des règles démocratiques, garantes de la stabilité politique et institutionnelle

du pays. Il faut aussi prévoir un cadre juridique qui permet de sanctionner les infractions commises lors de pré-campagnes, de campagnes et de post-campagnes lors de propagandes ou de meetings par des candidats ou ses partisans, entre autres l'utilisation de biens et matériels de l'Etat, la participation d'agents publics et membres de l'administration étatique aux événements de campagne, la distribution d'argent, les stations audiovisuelles et la presse écrite, etc... (...) On s'achemine vers une situation de crise politique grave.

Au regard de la non-prise en compte par l'Etat des problèmes électoraux passés consignés dans les différents rapports (UE, UA, SADC, société civile, etc.), les bailleurs de fonds rechignent à mettre en place un 'basket fund' pour aider financièrement l'administration à travers la CENI. (...) À l'écoute des techniciens de l'administration territoriale, les conditions pour avoir une liste électorale fiable sont loin d'être remplies. Cette situation est aggravée par l'opération état-civil pilotée par le projet Prodigy. Aucune sécurité et aucune fiabilité dans l'établissement soit des listes électorales, soit de l'opération état-civil alors que ce dernier jouit d'un budget de plus de 140 millions de dollars de la Banque mondiale. Madagascar avec moins de 30 millions de population s'achemine vers des triplons et des quadruplons en termes d'état-civil et d'électeurs potentiels au dire des experts. »

**04/01 - L'opposition s'inquiète d'une éventuelle prolongation du mandat d'Andry Rajoelina ou de la mise en place d'un régime transitoire, rapporte Midi.** Elle met la pression pour que la présidentielle se tienne cette année, comme prévu par la Constitution. Quelques mois avant l'échéance présidentielle, un silence inquiétant est observé chez les tenants du pouvoir, note le quotidien. La CENI ne proposera pas de calendrier électoral à valider par le gouvernement avant mai ou juin. Soava Andriamarotafika, commissaire électorale, a même indiqué que la proposition de calendrier n'est que la deuxième étape du processus mené par la CENI pour la préparation de la présidentielle. De quoi semer le doute dans le camp de l'opposition. Des problèmes d'ordre financier ont même été évoqués pour repousser la consultation. Si l'on se base sur les dispositions constitutionnelles qui prévoient que l'élection doit se tenir 30 jours au moins, et 60 jours au plus avant la fin du mandat du président en exercice, la présidentielle devrait se tenir entre le 19 novembre et le 19 décembre. Le décret de convocation des électeurs doit être adopté trois mois avant la date du scrutin.

**21/01 - « L'élection présidentielle aura bel et bien lieu cette année », a déclaré le premier ministre, Christian Ntsay.** Une déclaration qui fait suite aux différentes allégations selon lesquelles le pouvoir entendrait prolonger son mandat à travers une nouvelle transition qui pourrait se traduire par la non-tenue de l'élection.

**06/01 - Selon la CENI, l'évaluation des besoins inhérents aux échéances électorales de cette année s'élèvent à 140 milliards Ar, soit le triple de ce qui est prévu dans la loi de finances.** Le budget de fonctionnement de la Commission est de 69 milliards Ar, sans autre précision. Les 45 milliards indiqués par la ministre de l'économie et des finances sont sensiblement inférieurs à l'apport de l'Etat à l'organisation des élections de 2018. A l'époque, la communauté internationale avait comblé le gap en allouant 12 millions de dollars. En 2018, il y avait les deux tours de la présidentielle à organiser, mais également les législatives, jumelés au second tour de la présidentielle. Cette année, également, la CENI prévoit deux processus électoraux. Outre la présidentielle, elle prévoit la programmation des élections municipales et communales.

**06/01 - Présidentielle 2023 : explosion des dépenses électorales attendue.** Midi écrit : « Les électeurs malgaches sont réputés pour être les plus chers au monde. Avec la situation actuelle et les enjeux de la présidentielle à venir, certains candidats vont, une fois de plus, mobiliser leur trésor de campagne. 'L'argent, nous en avons tous' a d'ailleurs laissé entendre Marc Ravalomanana. » Les candidats potentiels ont déjà entrepris de coûteuses tournées dans les régions. Selon une étude comparative réalisée à la demande de l'UE, lors de la présidentielle de 2013, le vainqueur au second tour a dépensé plus que Donald Trump ou Hillary Clinton aux Etats-Unis avec 21,5 dollars par voix obtenue (contre 12 et 19 dollars). Au total 2 millions de voix pour 43 millions de dollars : c'est le record à battre de Hery Rajaonarimampianina. Et la campagne de 2018 aurait coûté 150 millions de dollars à un seul candidat. Dernièrement, TI-IM a appelé à une mobilisation pour persuader les autorités de mettre à jour les lois électorales en y intégrant le plafonnement des dépenses de campagne et l'obligation de la transparence des sources de financements des candidats. Le député Jean Brunelle Razafitsiandraofa a déjà indiqué qu'« après des études très approfondies, nous sommes arrivés à une conclusion qu'un plafond de 4 000 Ar par électeur devrait être établi pour chaque candidat ». Une proposition de loi a été déposée à la Chambre basse.

**06/01 - Un mois avant la clôture des opérations de refonte de la liste électorale, le recensement de la diaspora n'est toujours pas au menu de la CENI et du pouvoir.** « Nous attendons le texte sur le recensement de la diaspora, que ce soit un décret ou un projet de loi », a indiqué le rapporteur général, Soava Andriamarotafika. « Le ministère des affaires étrangères a déjà procédé à l'enregistrement volontaire des membres de la diaspora, mais très peu se sont inscrits », a-t-il regretté. Il semblerait que la diaspora très peu intéressée par les opérations de recensement. « Des campagnes de dissuasion contre le recensement, ont été constatées sur Internet et cela pourrait être la raison de ce manque d'enthousiasme », a fait savoir Soava

Andriamarotafika. Sur les quelque 240.000 électeurs répartis dans le monde, près de 1 000 seulement se sont fait enregistrer auprès des ambassades, soit 0,5 % des membres de la diaspora en âge de voter.

**18/01 - Le vote de la diaspora prend forme.** Le ministre de la défense, Richard Rakotonirina, ministre des affaires étrangères par intérim, a rappelé l'engagement du président de la République d'accorder à la diaspora le droit de participer à la présidentielle. Des dispositions seront prises à cet effet au niveau du service chargé de la diaspora. Il y aura donc nécessité pour les émigrés de s'inscrire auprès de l'ambassade et de disposer d'une carte consulaire. Un atelier de finalisation de l'étude de faisabilité de la mise en œuvre du droit de vote de la diaspora s'est tenu au ministère des affaires étrangères. En collaboration avec International Center for Migration Policy Development (ICMPD), cette étude a permis de détailler les objectifs, les résultats et d'effectuer des propositions et d'analyses comparatives des coûts et avantages afférents. Le vote à l'étranger est une vieille revendication de la diaspora mais il exige plus de temps pour l'inscription, le vote, le dépouillement que des élections sur le territoire, compte tenu surtout de la distribution géographique des électeurs potentiels. Une planification et des préparations précoces sont particulièrement critiques lorsque la mise en œuvre de l'opération nécessite des négociations avec les pays hôtes.

**07/01 - Le Kmf/Cnoe appelle le gouvernement et la CENI à publier au plus vite le calendrier des élections.** Le Comité national d'observation des élections s'est également adressé aux partis et aux hommes politiques : « *Il est de votre devoir de prendre part au processus électoral, notamment via la confection de la liste électorale, et de présenter des candidats aux différentes élections* ». Les élections exigent une société civile responsable, soutient-il. Il invite également la société civile à prendre part aux élections : « *C'est le moment pour vous de prouver votre patriotisme* ».

**09/01 - L'ONG Ivoary assurera le suivi des promesses électorales.** « *Nous allons essayer de les évaluer dans la limite du possible* », a indiqué le directeur exécutif de l'ONG, Hery Rason. Seront examinées les réalisations des candidats au cours de leur mandat, en scrutant leurs déclarations jusqu'à la veille de la fin de mandat. Un suivi des dépenses électorales sera également effectué, d'autant que les candidats ont l'obligation de déclarer leur compte de campagne auprès de la Commission de suivi et de contrôle financier de la vie politique. Jusqu'ici ce point n'a jamais été respecté par la majorité des candidats.

**12/01 - La CENI propose que les élections communales soient reportées, au profit de l'élection présidentielle,** comme préconisé dans la loi organique sur le régime général des élections et des référendum lorsque se présente le risque de chevauchement de campagnes électorales et de scrutins. La CENI souhaite publier les résultats provisoires du 2e tour de la présidentielle avant la fin d'année, dans l'optique d'une prestation de serment du nouveau président avant fin janvier 2024. Le premier tour de la présidentielle devrait se tenir entre le 19 novembre et le 19 décembre. L'organisation du premier tour le 19 novembre aurait la préférence de la Commission. Comme le veut la Constitution, le président en exercice qui se porte candidat, « *démissionne de son poste soixante jours avant la date du scrutin présidentiel* ». Quant au budget alloué aux élections, « *les 45 milliards d'ariary sont vraiment loin du compte* », a déclaré le rapporteur général de la CENI. D'après ses explications, le budget fixé devrait être multiplié par trois. « *Il faut noter que le budget des élections de 2018, s'élevait à un peu moins de 60 milliards d'ariary* », a-t-il souligné. Le déficit devrait être comblé lors de la session parlementaire du mois de mai.

**14/01 - La composition de la CENI contestée de toutes parts.** Sa composition est de plus en plus visée par les critiques et son indépendance mise en doute. « *Les autorités politiques et publiques actuelles ne veulent pas montrer une réelle volonté politique de réaliser une élection intègre. L'autonomisation de la Commission électorale nationale indépendante* » est une condition pour garantir des « *élections libres et justes* », soutient l'ancien ministre Zazah Ramandimbarison. « *Nous n'accordons aucun crédit à cette commission électorale, a toujours martelé Marc Ravalomanana. Elle devrait être remaniée pour garantir une élection incontestable* ». L'ancien président réclame une révision des textes électoraux avant la tenue du scrutin. Le HVM demande lui aussi une révision des cadres légaux de l'élection. Ces opposants réclament tous un « *dialogue* » et une « *concertation* » pour « *remettre à plat les conditionnalités* » avant l'entame des échéances électorales.

**La Gazette écrit :** « *Jamais encore Madagascar n'a été confronté à une conjoncture aussi délétère qu'en ce moment. Au sein de la classe politique aussi bien qu'au sein des institutions de la République, plus personne ne peut prétendre que le climat sociopolitique en général et le contexte étatique en particulier, seraient favorables au déroulement de l'élection présidentielle prévue pour les derniers mois de cette année.* » Et de poursuivre : « *Mais les vrais problèmes se situent au niveau des candidats à cette élection de tous les dangers. Voici pourquoi : la qualité et la valeur morale des participants, du moins ceux qui ne cachent pas leur prétention de briguer la magistrature suprême, n'ont rien de convainquant, ni de rassurant ou de séduisant.* »



**23/01 - Le pasteur Irako Ammi Andriamahazosoa, nouveau président de l'Eglise FJKM, favorable à la mise en place d'un dispositif de suivi des opérations électorales.** En 2001, lors des élections présidentielles, le FFKM avait déjà mis en place un « *andrimaso* » qui lui avait permis d'avoir son mot à dire sur le déroulement des opérations. Un remake du même scénario serait en passe de voir le jour. Ses équipes pourraient se déployer jusqu'au niveau des districts pour couvrir la totalité des 24 600 bureaux de vote, avec pour mission d'éduquer les citoyens et d'informer les électeurs sur leur rôle dans le processus électoral.

**27/01 - Inscription sur la liste électorale : la CENI déplore de nombreux refus à Antananarivo.** La CENI n'a pas la confiance

des Malgaches et semble être victime des mauvaises pratiques déplorées et pointées du doigt lors des élections précédentes. « *Les citoyens nous font savoir qu'ils ne veulent pas être inscrits dans les listes électorales. Pourquoi ? Ils nous taxent d'avoir été derrière des éventuelles fraudes alors que la CENI actuelle n'a pas encore organisé d'opérations électorales* » note Andriamalazaray Andoniaina, premier vice-président de la CENI.

**31/01 - La prolongation d'un mois de la période de recensement électoral arrive à son terme mais l'objectif des 13 millions d'électeurs ne sera pas atteint.** Un peu moins de 9,2 millions d'électeurs auraient été recensés. Soava Andriamarotafika, rapporteur général de la CENI, relativise la situation. Il explique qu'il y a encore des données qui se trouvent au niveau des communes. Elles sont en cours d'acheminement au niveau des districts pour être comptabilisées dans le serveur. Il espère de ce fait pouvoir atteindre le chiffre de 10 millions. La Commission électorale ne demandera pas une nouvelle prolongation, la loi organique sur le régime général des élections et des référendums ne le permettrait pas. « *C'est le recensement par le biais des visites des ménages qui prend fin. Les citoyens pourront encore s'inscrire auprès de leur Fokontany jusqu'à l'arrêtage du registre électoral, le 10 juin* », précise Soava Andriamarotafika.

### Précampagne électorale

**02/01 - Le député de Toliara, Siteny Randrianasoloniaiko, préparerait activement sa candidature à la présidentielle. Il a choisi de passer une semaine à Jérusalem, marquée par des rencontres avec des responsables israéliens.** Lors de sa dernière sortie médiatique, le président de l'Union africaine du judo et vice-président de la Fédération internationale avait laissé entendre qu'après un tour de Madagascar pour mieux connaître les réalités de chaque région, une décision serait prise quant à sa future candidature à la magistrature suprême. *Midi* note qu'Israël est partenaire de Madagascar depuis de longues années. Ces liens pourraient être mis à profit par le futur candidat.

**03/01 - À l'approche de la présidentielle 2023, Marc Ravalomanana veut jouer la carte de l'ouverture.** On assiste au retour des anciens cadres du parti : Pierrot Botozaza, Patrick Ramiaramanana ou encore un certain Raharinaivo Andrianantoandro. L'ancien président a été clair sur ses intentions à l'occasion de la cérémonie des vœux. « *Vous nous croyez faibles mais vous vous trompez. La population nous écoute. (...) Nous pouvons descendre dans la rue, à Analakely, s'il le faut et c'est moi-même qui conduira le mouvement* », a-t-il fait savoir en s'adressant aux forces de l'ordre, qu'il invite à retourner dans les casernes, et aux responsables du pouvoir en place. Un grand rassemblement est annoncé à Antananarivo. Il pourrait être l'occasion pour Marc Ravalomanana d'annoncer officiellement sa candidature. « *Nous ne nous laisserons plus faire comme en 2018* », a-t-il prévenu. Le TIM a mainte fois indiqué qu'Andry Rajoelina avait été élu grâce à des fraudes. « *Je vous invite à vous inscrire et à surveiller de près la liste électorale* », a-t-il encore lancé, appelant l'UA et l'UE à « *envoyer des observateurs internationaux car la CENI n'est pas crédible* ». Marc Ravalomanana a martelé qu'il reprendra le pouvoir par le biais d'une élection libre, transparente et dont les résultats seront acceptés par tous.

Le ministre de la défense nationale, le général Richard Rakotonirina, a affirmé être triste devant « *les agissements et paroles de certaines personnes ou catégories de personnes* » qui, selon ses propos, s'évertuent « *à critiquer et à calomnier les forces de l'ordre* ». Il dénonce aussi les agissements de certaines personnes qui profèrent des « *provocations à l'endroit de l'armée et des forces de l'ordre en général* ». Le général rappelle que les éléments de l'armée sont « *issus de la population* ». Il rappelle que l'armée est chargée de protéger la voix du peuple. Des déclarations qui sonnent aux oreilles des observateurs comme une réponse aux provocations récentes de Marc Ravalomanana envers les forces de l'ordre, écrit *La Vérité*.

**06/01 - Naina Varira, maire d'Antananarivo, pourrait être candidat à la présidentielle, selon La Gazette.** Une source proche de l'intéressé le confirme au quotidien : « *Le maire crée actuellement des associations. Ces dernières devraient par la suite demander sa présentation en tant que candidat à la présidentielle* »,

affirme-t-elle. Ces derniers temps, le climat se serait détérioré entre le milliardaire Naina Varira et le président de la République, ce qui pourrait conduire à un divorce entre les deux hommes. Mais pour *La Gazette*, ce serait comme une forme de démonstration de force qui laisserait entendre que le maire pourrait être un allié de taille, aussi bien qu'ennemi redoutable pour le pouvoir en place.

**09/01 - Des candidats potentiels risquent de provoquer une dispersion des voix au 1<sup>er</sup> tour de la présidentielle.** Roland Ratsiraka, très actif dans l'opposition depuis le début du mandat du président de la République, est toujours au front pour asseoir sa notoriété. Dans son fief de Toamasina, le député a la cote, et durant ses tournées sur le littoral il travaille à la défense des exploitants des produits de rente. Sur ce créneau, son discours peut percer dans les régions où les filières litchi et vanille sont minées par les baisses des prix et les soupçons de monopole. Ahmad, ancien président de la confédération africaine de football, est déjà donné comme un potentiel candidat qui pourrait peser dans la partie Ouest et Nord de la Grande île. Le député de Toliara, Siteny Randrianasoloniaiko, président de l'Union africaine du judo et vice-président de la Fédération internationale, a démontré ses capacités de mobilisation. Il développe ses relations à l'international (Israël UE, Afrique...). Auguste Paraina, originaire de Farafangana, ancien diplomate, ancien ministre de l'économie sous Albert Zafy et Didier Ratsiraka, a déjà sillonné les districts du Sud-Est pour développer l'implantation de son nouveau parti, « *Tsara Tahafina* ». Il est déjà une figure très connue de cette région. La présence de ces noms dans la liste des candidats peut impacter les résultats du premier tour. Ils peuvent peser dans leurs fiefs respectifs, grignoter là où d'autres ont fait de bons scores en 2018 et faire perdre des voix aux autres candidats. Ils peuvent même se hisser en véritables leaders dans certaines régions et drainer une grande partie de l'électorat en leur faveur. Si c'est le cas, la dispersion des voix au premier tour peut compromettre les chances des candidats dits favoris.

**19/01 - Come-back du mouvement « *Hetsiky ny Mpitondra Fivavahana* » (HMF), soutien de Marc Ravalomanana.** Après les polémiques autour de l'homélie prononcée par le pasteur Zaka Andriamampianina et la prière du conseiller laïc au sein du bureau central de la FJKM, Georges Henri Randriamamonjisoa, le HMF regroupant des pasteurs et des fidèles de L'Eglise réformée soutenant l'ancien président refait surface. Cette organisation, créée durant la crise politique de 2009, s'est exprimée sur cette affaire pour condamner les propos critiques accusant le FFKM de dérive politique. Des propos qui, selon elle, portent atteinte à la liberté d'expression et la liberté d'opinion. « *Personne n'acceptera de subir une enquête pour une homélie* », déclare le HMF. « *Lancez l'enquête et vous verrez ce qui va se passer* », menace-t-il. *Midi* écrit : « *En bénéficiant du soutien des pasteurs et d'hommes d'Eglises au sein du HMF, on peut affirmer que le numéro Un de l'empire Tiko bénéficie d'un soutien de taille pour affronter l'élection présidentielle.* »

**20/01 - Deux anciens premiers ministres, Camille Vital et Tantely Andrianarivo, de retour au pays dans un climat pré-électoral et à la veille d'un possible remaniement.** Le premier est attendu par un vol en provenance de Maurice où il est l'ambassadeur de Madagascar. Le second est arrivé de France où il s'est mis en « *retrait temporaire* » de la politique depuis une dizaine d'années tout en revenant souvent à Madagascar pour rester connecté aux réalités nationales. « *Le fait que ces hommes politiques débarquent presque en même temps voire ensemble, laisse libre cours à toutes les spéculations et supputations* », écrit *Midi*. Les deux anciens premiers ministres ont pour point commun le fait d'être tous deux des victimes de Marc Ravalomanana. Ce dernier avait empêché à l'époque Camille Vital de se porter candidat à la mairie de Toliara et avait fait emprisonner Tantely Andrianarivo à Antanimora en 2002. Il est donc probable qu'ils rallient le camp présidentiel. Camille Vital, originaire de la province de Toliara, pourrait contrarier les ambitions présidentielles du député Siteny Randrianasoloniako, président de la Confédération africaine de judo, qui se lance à son tour dans une véritable pré-campagne électorale.

**21/01 - Vers la retraite politique du « *faiseur de roi* » Norbert Lala Ratsirahonana : « *Je n'accepterai plus aucune nomination ni élection à un poste de responsabilité* ».** Tel est le message fort de l'ancien patron du parti AVI lors de la cérémonie de présentation des vœux de Nouvel An de son parti. Deux mois après son départ de la tête de l'organisation, Norbert Lala Ratsirahonana annonce sa retraite politique. « *J'ai beaucoup fait* », a fait savoir l'homme qui a su surfer sur les différentes vagues et les différents régimes depuis la III<sup>e</sup> République. Il a même avancé que « *tous les candidats qu'il a soutenus et qui ont eu sa bénédiction ont été élus depuis 2002* ». Norbert Lala Ratsirahonana n'a aucune ambition de devenir président du Sénat comme le laissent entendre des rumeurs. Le « *faiseur de roi* » reste ouvert à toute discussion et ne fermera pas sa porte à ceux qui désireront profiter de son savoir et de son savoir-faire. « *Ce n'est pas le moment de changer de gouvernement* », a-t-il d'ailleurs terminé.

**21/01 - L'ancien président Hery Rajaonarimampianina devrait rentrer de France en février pour se conformer aux lois électorales et s'engager dans la pré-campagne présidentielle du HVM.** « *Ça fait tout de même longtemps qu'il est à l'étranger. Il est grand temps qu'il revienne au pays. Nous pensons qu'il est notre candidat naturel et nous sollicitons sa candidature. (...) Il est important qu'il soit avec nous, sur le terrain (...) et préparer ensemble toutes ces échéances* », déclare Rivo Rakotovo, coordonnateur national du parti. La

candidature de l'ancien président ne devrait cependant être officialisé qu'à l'issue d'un congrès national du parti.

**25/01 - Dans une conjoncture politique animée par l'approche de la présidentielle, les pro-Rajoelina ont du mal à se mettre au diapason.** Le départ de Lalatiana Rakotondrazafy Andriatongarivo du ministère de la communication est réclamé par certains élus. La discordance entre les élus et les responsables de l'IRD fait rage et entre le député Paul Bert Rahasimanana dit Rossy et Lalatiana Rakotondrazafy, le divorce semble déjà consommé. Le député Paul Bert Rahasimanana se désole de l'exclusion dont seraient victimes les siens, soutiens de la première heure d'Andry Rajoelina. Les désaccords se multiplient au sein d'une majorité présidentielle où Andry Rajoelina reste désormais le seul dénominateur commun, observe *Midi*.

**25/01 - La guerre intestine qui anime les proches du président de la République explose au grand jour :** Paul Bert Rahasimanana alias Rossy, un fidèle d'Andry Rajoelina, réclame la démission de Lalatiana Rakotondrazafy, ministre de la communication et de la culture. L'affaire de l'Office malgache du droit d'auteur (OMDA) qui a fait couler beaucoup d'encre depuis le limogeage de l'ancien directeur de cet organisme, en février 2022, en est la principale raison. Devant le bureau du ministère, Rossy, accompagné de quelques musiciens, a taclé la ministre à travers un chant adressé au président de la République. « *Nous n'avons pas besoin de celle-là (Lalatiana Rakotondrazafy). Si vous n'osez pas la mettre à l'écart, qu'elle reste pour les journalistes. Nous (les artistes), nous n'avons pas besoin d'elle* », a-t-il entonné. Dans cette affaire de l'OMDA, le chanteur-député accuse la ministre d'être à l'origine de la scission au sein des artistes. Deux clans se sont en effet formés. L'un est composé d'artistes de renom qui s'opposent farouchement au ministère projetant de mettre cet organisme sous tutelle de la présidence de la République. Le second, composé de jeunes artistes, souhaite un renouvellement au sein de l'OMDA et auraient le soutien du ministère.

**25/01 - La Vérité accuse l'opposition de « concocter un plan machiavélique ».** Le titre écrit : « *Les récentes informations ont révélé que beaucoup des membres de cette opposition sont tentés par une radicalisation du mouvement. Une partie des détracteurs du pouvoir actuel sont en effet partie prenante dans un plan machiavélique visant la déstabilisation de Madagascar pour installer in fine une période de transition dans le pays dans laquelle ces politiciens en mal de crédit obtiendraient des sièges* ». Les réseaux sociaux affirment que « d'actuels parlementaires de l'opposition, d'anciens ministres et des hommes des anciens régimes » ont tenu une réunion secrète au domicile d'un parlementaire. D'autres rencontres seraient prévues et des invitations circuleraient massivement sur les réseaux sociaux. « *Leur objectif est de faire feu de tout bois pour perturber, voire annihiler, le processus électoral et éprouver la démocratie à dix mois de l'élection présidentielle. D'après les bruits qui courent, une descente dans la rue serait ainsi programmée* », rapporte encore *La Vérité*.

**28/01 - Naissance de la plateforme des partis de l'opposition « C' Lera ».** Composée du HVM et d'élus TIM, ainsi que de députés indépendants, à l'instar de Johasy Eléonore et de Voninahitsy Jean Eugène, elle a pour objectif de revoir la législation et tous les textes qui devraient régir les élections, avec le souci de tenir des élections libres, transparentes et dont les résultats seront acceptés par tous. La plateforme a pour mot d'ordre « *tout sauf orange* » [couleur du parti présidentiel]. Pour les partisans du régime, cette nouvelle plateforme politique n'a qu'une seule ambition : prendre le pouvoir. Pour le premier ministre, c'est la preuve que la liberté d'expression existe, contrairement à ce qu'affirme C'Lera, mais Christian Ntsay a néanmoins demandé à l'armée de protéger le pays contre d'éventuelles manœuvres visant à semer la trouble en cette année électorale. « *Autrement dit, les dirigeants se préoccupent moins des politiciens de l'opposition, et misent surtout sur l'armée pour protéger le régime* », note *Tribune*. Les ténors du mouvement C'Lera ont souligné que « *des actes d'intimidation et de dénigrement ont été perpétrés contre certains d'entre eux et même contre l'espace qui a récemment accueilli leur rassemblement* ».

La ministre de la communication, Lalatiana Rakotondrazafy Andriatongarivo, a qualifié ces personnalités de « *professionnels de la transition* ». « *Et pour cause, la majorité d'entre eux n'ont pu accéder au pouvoir que par le biais de la Transition, entre 2009 à 2013* », note *Newsmada*.

**28/01 - Auguste Paraina, candidat à la prochaine présidentielle : « Risque de chaos dans le pays ».** Celui qui a plus de 30 ans de vie politique, ayant déjà été député puis ministre et récemment ambassadeur, veut mettre en œuvre « *une réforme constitutionnelle et institutionnelle* ». Une « *gouvernance exemplaire* » est un leitmotiv pour le jeune parti Tsara Tahafina qu'il a créé : « *40 % des problèmes seront résolus si les dirigeants savent montrer l'exemple de bonne gouvernance* » soutient l'ancien ministre. « *Les prochaines élections ne sont pas organisées dans les conditions optimales* », selon Auguste Paraina qui réclame « *une gestion commune et concertée des élections* » pour « *éviter les contestations majeures* ». Le cas échéant, il redoute un « *risque de chaos dans le pays* ».

## **Autres questions**

**05/01 - Le cardinal Désiré Tsarahazana, archevêque de Toamasina, fustige les chrétiens qui participent aux maux qui gangrènent la société.** « *Le mal prolifère avec différents visages* », au sein de la société malgache, lance-t-il. Le prélat cite « *les assassinats, la corruption, les vols, les fraudes, les tromperies, les détournements de deniers et biens publics pour servir des intérêts privés, l'exportation illicite des richesses nationales, les différentes formes de violences* ». L'archevêque regrette que « *des chrétiens soient parmi les personnes responsables ou aux manettes de ces actes qui sont profondément contraires aux valeurs chrétiennes* ».

**05/01 - La démission du gouverneur de la Banque centrale, Henri Rabarijohn, a été confirmée en conseil des ministres.** Cette démission qu'*Africa Intelligence* affirme avoir été refusée par le président de la République, aurait finalement été acceptée après plusieurs mois de tergiversations. Aivo Handriatiana Andrianarivelo est nommé à ce poste. Le conseil des ministres précise que le gouverneur Henri Rabarijohn est « *contraint de quitter ses fonctions pour des raisons de santé* ». Le nouveau gouverneur était membre du conseil d'administration du FMI, représentant 23 pays africains. Aivo Andrianarivelo a aussi travaillé dans l'humanitaire, en tant que directeur régional puis directeur financier de l'ONG internationale Catholic Relief Service. Des questions se posent toujours sur les causes réelles de la démission de l'ancien gouverneur mais elles confirment l'existence d'une situation délicate au sein du ministère de l'économie et des finances, qui serait à l'origine du retard de paiement de salaire des fonctionnaires au mois de décembre. Une situation qui pourrait également coûter cher à l'actuelle ministre. Pour *Midi*, « *force est de se demander si la démission du gouverneur est vraiment due à son état de santé ou plutôt à celui de l'Ariary qui est très mal en point (au propre comme au figuré) par rapport à l'euro et au dollar.* » Le départ d'Henri Rabarijohn pourrait donc conduire à des changements au niveau de la politique monétaire.

**07/01 - La démission du gouverneur de la Banque de Madagascar pour « raison de santé ».** *La Gazette* ne met pas en doute cette hypothèse et écrit : « *Il convient de saluer son honnêteté, car il n'est pas facile d'avouer qu'on ne dispose plus de toutes ses facultés pour un tel poste de responsabilités. Il partira pour un traitement médical et rentrera dès qu'il l'aura terminé. (...) Il a de la chance d'avoir les moyens de pouvoir aller se faire soigner à l'étranger, compte tenu du niveau de soins apportés dans les hôpitaux 'manara-penitra'. Le gouvernement n'avait pas menti en parlant de tourisme médical. Il avait juste oublié de préciser que c'était dans l'autre sens, et qu'il s'agissait de touristes malgaches allant se soigner à l'étranger !* »

**07/01 - Prochain remaniement gouvernemental ? Les proches du pouvoir estiment qu'un changement de gouvernement s'impose en ce début d'année électorale qui voit Marc Ravalomanana remobiliser ses soutiens.** *Midi* écrit : « *Depuis le début de ces rumeurs, la panique s'installe dans les rangs des ministres. Certains tentent de se faire remarquer et de soigner leur image en organisant des sorties médiatiques. Certains profitent de cette période de début d'année pour présenter leur bilan. Il n'est pas non plus à écarter que certains membres du gouvernement, conscients qu'ils ne vont pas être reconduits, vont profiter de ce moment de cacophonie pour favoriser la gabegie et/ou les détournements au sein de leur département. (...) Le parti au pouvoir semble frappé par une dangereuse scission. Pour éviter une mauvaise surprise lors de la présidentielle, Andry Rajoelina devrait donc choisir un gouvernement politique composé de ministres ayant une expérience politique et maîtrisant les pièges des urnes.* »

**16/01 - L'Express dénonce les propos politiques tenus par les cadres de l'Eglise FJKM lors d'un culte organisé au Coliseum d'Antsonjombe.** Des propos clivants qui, selon le quotidien, divisent l'opinion. Le pasteur Zaka Arimasy Andriamampianina, vice-président du bureau central, a déclaré au cours de son homélie : « *Nous sommes dans une année électorale. Aussi, il y a des choses que l'Église doit dire en tant que balise de la société* ». S'en sont suivis des développements sur la fraude électorale, la gestion équitable de l'eau et la priorisation de la production plutôt que l'équipement de l'armée. Selon le pasteur, « *la fraude électorale a comme conséquence un pouvoir instable qui mise sur le clientélisme et l'intimidation* ». Après avoir abordé la question du partage équitable des richesses, il s'est adressé sans ambages aux dirigeants : « *réduisez le budget de l'armée et augmentez celui de la production* » afin de favoriser le développement économique et de mettre fin à l'insécurité. Et de poursuivre : « *Nous voulons un dirigeant qui reflète la vérité, qui aime réellement la population, qui ne fera pas de l'armée un instrument contre la population, qui priorise l'économie pour le bien de la population* ». Des mots qui auraient provoqué l'ire de responsables étatiques présents à Antsonjombe. Le pasteur a en outre tourné en dérision le projet d'encourager l'importation d'animaux d'attraction pour stimuler le tourisme. Pour *L'Express*, ces déclarations remettent en mémoire des périodes durant lesquelles les dirigeants de la FJKM jouaient un rôle politique majeur dans la vie du pays. Il se dit que le pasteur Andriamampianina et son collègue le pasteur Randriamamonjisoa, conseiller auprès du bureau central, auraient une certaine antipathie vis-à-vis du chef de l'État.

L'éditorialiste de *L'Express* écrit : « *Les hommes d'État aiment courtiser l'Église et n'hésitent pas à leur faire les beaux yeux chaque fois que l'occasion se présente. Des constructions d'églises sont prises en charge par certaines hautes personnalités qui ont des vues électorales. Il ne faut pas oublier que la colonisation a été introduite à travers l'Église. Seuls les trois premiers présidents n'ont pas accordé une place à part à l'Église*

dans le fonctionnement de l'État. Depuis la crise de 2002 l'État et l'Église sont devenus inséparables. Les hommes d'État honorent les grands rendez-vous religieux pour avoir les faveurs des fidèles au moment d'un choix électoral alors que l'Église joue le rôle de balise à une éventuelle dérive des tenants du pouvoir. Mais à chacun sa paroisse. Les territoires sont bien marqués. S'il est difficile voire impossible d'étiqueter les partis politiques de droite ou de gauche, les hommes d'État se définissent par leur appartenance religieuse et ne cachent pas leur préférence. En général, les instances dirigeantes des deux principales confessions jouent le rôle de garde-fou des principes républicains et distillent des piques mouchetées à travers les homélies jamais innocentes. Il est rare que les messages et les recommandations soient dits de manière crue et insolents. (...) L'avis de l'Église, son intervention est toujours attendue par l'opinion lorsqu'il y a des abus manifestes des tenants du pouvoir. L'Église est devenue le contrepoids à un pouvoir qui s'approche du totalitarisme. Elle constitue le dernier rempart, le dernier espoir pour une population à la dérive de rappeler à l'État à ses devoirs. »

**18/01 - Homélie d'Antsonjombe - Le général Richard Rakotonirina, ministre de la défense, remet le FJKM a sa place.** « Il est surprenant et profondément suspect, déclare-t-il, qu'il y ait des citoyens qui ne respectent pas la dignité des forces armées. Celui qui ne tient pas compte de cette dignité des forces armées peut être considéré comme un ennemi de la nation. Ce n'est pas à cause des agissements de quelques-uns qu'on va crucifier toute l'armée. » Le ministre a mis en exergue les efforts des forces armées pour sécuriser et stabiliser les nombreuses zones où règnent l'insécurité due au phénomène « dahalo », les raptés et kidnappings. Il a conclu en déclarant : « Même le Vatican a une armée, et la Suisse est l'un des pays qui valorisent la participation des citoyens à la défense de leur patrie ».

**18/01 - Le FFKM reçu par Andry Rajoelina pour les vœux de Nouvel An.** Après la controverse causée par l'homélie du pasteur Zaka Andriamampianina, vice-président du FJKM, les chefs d'Églises membres du Conseil ont été reçus par le chef de l'Etat. « La rencontre s'est tenue sous le signe du fihavanana et du respect mutuel entre Raiamandreny », écrit Midi. Après la rencontre, Andry Rajoelina a publié ce commentaire sur ses comptes Instagram et Facebook : « Cette rencontre a été une occasion de rappeler l'importance de l'unité et de la solidarité pour notre nation. Ensemble, nous pouvons construire un avenir plus paisible et prospère. » Aucune excuse ni communication officielle relative à cette homélie n'a été faite. Le chef de l'Etat a remercié les leaders religieux « pour leur engagement en faveur de la paix et de la solidarité. »

**16/01 - Période pré-électorale - Le ministre de l'intérieur, Tokely Justin, appelle à l'apaisement.** Il invite au respect des valeurs malgaches aussi bien dans les discours politiques que religieux. « Que chacun veille à appliquer le respect mutuel pour éviter de semer le désordre en cette période pré-électorale », ajoute-t-il. Des propos qui interviennent au lendemain de l'homélie prononcée par le pasteur Zaka Andriamampianina.

**09/01 - Fin de mandat - Un semestre surchargé pour Andry Rajoelina.** Il devrait enchaîner les tournées d'inauguration d'infrastructures ou de lancement de nouveaux projets. Des tournées au pas de course qui vont s'enchaîner au moins jusqu'à la fête nationale du 26 juin. Consigne a été donnée aux membres du gouvernement d'accélérer la concrétisation des « projets émergents » de chaque département.

**11/01 - « Nous savons que l'existence du parti Freedom et de son leader dérangeant et on nous prend même pour "cible" », a fait remarquer Lalatiana Rakotondrazafy Andriatongarivo,** ministre de la communication et leader du parti Freedom, après avoir réaffirmé son soutien à Andry Rajoelina.

**17/01 - La plateforme syndicale SSM hausse le ton dans un contexte social dégradé.** « Un cri à l'unisson pour des revendications très diverses de la part de la plus grosse plateforme syndicale malgache », écrit RFI. Le 5 décembre, la Solidarité syndicale de Madagascar (SSM), la plus grosse plateforme syndicale du pays regroupant 86 entités différentes du secteur public, privé et même de l'informel, envoyait un courrier recensant treize revendications, certaines formulées de longue date, à tous les chefs d'institution. Aucune réponse. De guerre lasse, la plateforme a donné rendez-vous à la presse, avec un objectif : attirer l'attention du gouvernement et relancer le dialogue, fortement distendu. Tsilavintsoa Ernaivo, responsable du déploiement national et du conseil juridique au sein de la SSM, déplore des formes d'intimidation répétées à l'encontre des leaders syndicaux. « La grève est autorisée, oui. Mais il y a toujours des entraves qu'on subit pour pouvoir faire la grève librement. Concernant la liberté d'expression, nous subissons des représailles lorsqu'on s'exprime. On n'a pas accès aux médias publics nationaux. Tout cela est anormal. Et ce n'est pas conforme aux textes et convention que Madagascar a ratifiés. » Autre point noir, pour les syndicats : l'existence de deux statuts distincts qui encadrent les fonctionnaires titulaires et les « agents non encadrés », autrement dit les fonctionnaires non titulaires. La SSM revendique une unification des statuts. Pour le numéro 1 de la plateforme, il est urgent d'alerter les dirigeants du pays. « Les employés sont malades, les travailleurs sont pauvres ! » s'agace-t-il, las d'une situation qui ne semble qu'empirer. D'un point de vue légal, le gouvernement a trois mois pour répondre aux interpellations des syndicats.

**21/01 - Christian Ntsay :** « *Bien que la tentative de motion de censure ait été dirigée contre le premier ministre et le gouvernement, la réelle intention de cet acte était d'évincer le président de la République* », affirme-t-il, qualifiant de « *déstabilisation* », la fronde engagée par l'Assemblée nationale le 8 décembre. Pour étayer ses affirmations, il cite notamment la demande d'avis formulée devant la HCC par Pierre Lenoble Navony, président du Haut conseil de défense de la démocratie et de l'état de droit (HCDD), le 15 décembre. Une supposée « *immixtion du président de la République dans les affaires de l'Assemblée nationale* », et la valeur constitutionnelle ou juridique de la déclaration du bureau permanent de la Chambre basse, publiée le 8 décembre, sont les objets de cette demande d'avis. La HCC l'a déclaré « *irrecevable* », au motif que le président du HCDD n'en a pas la prérogative. Dans l'éventualité où cette demande aurait abouti sur un avis confirmant, ou laissant entendre une immixtion présidentielle, les conséquences de tel acte anticonstitutionnel auraient pu conduire à un grave crise politique, voire à un coup d'Etat.

**30/01 - Moins d'un an avant la fin de son mandat, Andry Rajoelina choisit-il d'abandonner la mise en œuvre de certains de ses « Velirano » pour pouvoir se pencher davantage sur le social.** Instruction a été donnée aux membres du gouvernement de suspendre les projets liés à la construction d'infrastructures et de prioriser le « *sosialim-bahoaka* ». Les ministres ont été appelés à occuper le terrain pour apporter des solutions aux problèmes sociaux auxquels la population est confrontée. Il leur est reproché de ne pas être venus au secours des populations sinistrées par le cyclone Cheneso. Andry Rajoelina, lui-même, reprendra les déplacements au niveau des localités les plus touchées. Un plan social national est annoncé. Les observateurs se demandent si les projets relatifs à la construction d'infrastructures vont être définitivement arrêtés. Quid de l'autoroute Antananarivo-Toamasina ? Du projet de tramway ? De la nouvelle ville Tanamasoandro ? Des logements sociaux, des trano mora, des stades et gymnases ? Du flyover et de toutes les infrastructures routières ? Seuls les projets routiers dont les financements sont déjà acquis et qui sont imposés par l'urgence seront maintenus. Le pouvoir est confronté aux conséquences de la crise du Covid-19, de la guerre en Ukraine et des aléas climatiques. Ces situations semblent avoir freiné son élan et chamboulé la mise en œuvre des programmes gouvernementaux. Pour *Midi*, « *ce changement de cap de la politique étatique pourrait avoir une visée électorale. Une manière de reconquérir la sympathie populaire dans cette conjoncture socio-économique difficile.* » Membre du mouvement d'opposition C'Lera, Andrianjato Vonison Razafindambo, ancien ministre, a affirmé qu' « *avec son discours, le président Andry Rajoelina a suspendu la loi de finances initiale fraîchement adoptée durant la dernière session parlementaire. (...) Une fois encore, l'Assemblée nationale est malmenée* ».

**L'annonce de l'abandon probable des travaux de l'autoroute Antananarivo-Toamasina réjouit l'éditorialiste de L'Express** qui s'insurge contre les « *inédites et incongrues festivités de lancement du chantier* », avec des tonnes de terre déversées dans les rizières pour tracer le plus rapidement possible les premiers 80 kilomètres. « *Outre l'archaïsme du procédé pour de grands travaux effectués au XXIème siècle, il faut évidemment s'inquiéter de leur impact environnemental. Si la faune (...) de la légendaire «ala atsinanana» (forêt de l'Est) ont gagné un répit, y aura-t-il la remise en l'état initial pour les rizières déjà vandalisées ? (...) Avec la main droite, le régime vient de procéder à un reboisement officiel devenu rituel républicain. Avec la main gauche, il comptait abattre et déraciner des milliers d'autres arbres à travers la forêt de l'Est. Mieux qu'une autoroute-balafre au sein de la forêt, je fais le rêve de la restauration d'un immense corridor forestier Sud-Nord. Malheureusement, la pousse d'un arbre appelé à survivre aux décennies est trop lente pour l'impatience politique, prompte à inaugurer un pont Bailey provisoirement définitif sur les multiples portions affaissées de nos routes nationales, qui n'ont plus de route que le nom.* »

## ► Diplomatie

**19/01 - Présidentielle 2023 : l'Union européenne prête à appuyer Madagascar. La nature de ce soutien n'a pas encore été révélée mais il pourrait s'agir notamment d'un soutien financier.** Le président de la CENI, Dans la loi de finances 2023, le coût de l'organisation des élections est estimé à 45 milliards Ar par le gouvernement. Un budget jugé insuffisant pour la CENI qui table sur 140 milliards. « *Pour l'instant, ce que nous avons identifié comme action possible porte plutôt sur le soutien accordé à la société civile sur l'éducation civique des électeurs* », avait indiqué l'ambassadrice de l'UE, Isabelle Delattre Burger, le 31 septembre. L'appui financier de l'UE dépendrait notamment de la mise en place d'un « *basket fund* » par les partenaires techniques et financiers, comme lors de l'élection présidentielle précédente.

**24/01 - Arnaud Guillois, ambassadeur de France, soutient que la relation entre les deux pays est au beau fixe malgré les différends sur certains sujets.** La France va user de son influence pour que le processus électoral en cours et la prochaine course à la magistrature suprême ne virent pas à la dérive. « *C'est important que les élections se tiennent dans des conditions optimales* ». Le gouvernement français ne restera pas « *indifférent par rapport à la préparation, au déroulement ainsi qu'à la phase d'acceptation* », a lancé le diplomate. « *Nous sommes disposés à discuter de notre contribution, notamment financière* » a-t-il avancé. La question de la souveraineté des îles Eparses est un sujet de différend dans la relation franco-malgache, a

reconnu l'ambassadeur, rappelant que la France propose un « *développement en commun de ces îles litigieuses, notamment dans le domaine de la recherche scientifique, de la sécurité maritime ou de la conservation de la biodiversité* ». Madagascar, quant à lui, maintient sa demande de « *cession de ces îles* ». Les deux pays campent sur leur position pour faire traîner les négociations. Car jusqu'à présent, aucune date n'a été fixée dans l'agenda des deux pays pour poursuivre les pourparlers. La seconde réunion de la commission mixte sur les îles Eparses, prévue en novembre, a été reportée à la demande de la partie malgache, suite à la démission du ministre des affaires étrangères. La France vient de nommer un nouvel ambassadeur pour la coopération dans l'océan Indien, qui sera selon toute vraisemblance le chef de la délégation française.

Les cas de Philippe François et de Paul Maillot sont aussi un sujet épineux dans la relation franco-malgache. Le sort des deux Français, qui ont été condamnés par la justice malgache dans un présumé projet de déstabilisation contre le régime en place, contribue au malaise. Arnaud Guillois s'est montré très prudent, avare de paroles sur ce dossier. Paul Rafanoharana et Philippe François purgent leur peine de prison à Tsiafahy depuis août 2022, après un procès contesté par leurs familles et leurs proches. Ces dernières veulent leur acquittement, préalable à leur retour en France.

**25/01 - Bruno Fuchs, député Modem à l'Assemblée nationale française a interrogé la ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur « la stabilité » à Madagascar.** D'après lui, des « *inquiétudes* » sont vives sur la stabilité politique de Madagascar dans la perspective des élections présidentielles qui auront lieu cette année. Evoquant les liens historiques et économiques entre la France et Madagascar, il a demandé de préciser « *quelles sont les actions que le gouvernement et la diplomatie française aspirent à mettre en place pour contribuer à la sincérité des élections de 2023 à Madagascar et la réussite du processus démocratique* »

**31/01 - Après le député français Bruno Fusch, le sénateur Étienne Blanc, (Les Républicains), a attiré l'attention de la ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la situation politique à Madagascar.** « *Après la condamnation de plusieurs Français pour de présumées tentatives de coup d'État, les inquiétudes sont grandissantes sur la stabilité politique du pays* », a-t-il déclaré, ajoutant : « *la communauté internationale est inquiète sur la bonne tenue des élections. La multiplication des arrestations, les campagnes de désinformation altèrent les libertés publiques et individuelles. (...) La révision consensuelle des listes électorales, le pluralisme des candidatures et l'inclusivité du processus électoral sont des étapes essentielles dans le processus démocratique du pays : ils ne doivent donc pas être entachés de soupçons* » Et de conclure : « *la France a un rôle à jouer dans la sauvegarde du processus démocratique et dans le maintien de la paix à Madagascar* ».

**24/01 - Renforcement de la coopération entre Madagascar et la Turquie.** Une délégation parlementaire turque conduite par le président du groupe d'amitié a rencontré les sénateurs pour faire le point sur le développement de la coopération entre les deux pays et les perspectives d'avenir. Depuis l'ouverture de l'ambassade, il y a 12 ans, la valeur des échanges commerciaux entre les deux pays a triplé, pour atteindre 102 millions de dollars en 2022. Un projet de plantation de 30 000 pieds de caféiers est finalisé dans les districts de Fandriana et d'Ambositra, à travers l'agence de coopération et de développement Madagascar-Turquie. Madagascar pourra ainsi exporter du café Arabica en Turquie pour un montant de 250 000 dollars. La Turquie propose son concours dans les domaines de la reforestation, du développement agricole, de la préservation de l'environnement, du traitement des impacts du changement climatique, de l'énergie, de l'éducation et du tourisme. 32 étudiants bénéficient déjà d'une bourse d'études en Turquie et le pays prévoit de construire un grand campus universitaire à Madagascar. La centrale thermique en cours de construction devrait produire une puissance électrique couvrant 35 % des besoins énergétiques d'Antananarivo. Turkish Airlines qui a repris la desserte entre Madagascar et la Turquie depuis l'année dernière figure dans le top 10 des compagnies aériennes mondiales en matière de performance.

## **DROITS HUMAINS – GOUVERNANCE**

### **► Insécurité, dahalo, vindicte populaire, kidnappings**

**04/01 - Enlèvement d'enfant : la police de Morondava a arrêté deux individus soupçonnés d'être les auteurs d'un rapt d'enfant. Ils ont été sauvés de justesse d'une vindicte populaire à l'arrivée des forces de l'ordre.** La foule en furie avait commencé à les battre. Les suspects, placés en garde à vue, ont pu ainsi échapper à une exécution publique.

**06/01 - Deux albinos de Sakaraha ont été placés sous la protection de la brigade de gendarmerie afin de les préserver de menaces de kidnapping.**

**09/01 - Trois voleurs d'yeux abattus.** Un enfant de 7 ans s'est fait arracher les yeux à Befandriana-Atsimo, district de Morombe. Les militaires d'Ambahikily ont capturé son oncle et deux auteurs principaux du crime et les ont passés par les armes, sans autre forme de procès.

**06/01 - Les paramédicaux continuent de subir les attaques de dahalo sur leur lieux de travail.** Ils lancent un nouvel appel aux autorités et réclament une protection. Le président du syndicat des infirmiers et sage-femmes, Jerisoa Ralibera, décrit une situation préoccupante. À titre de rappel, le syndicat a organisé en 2020 une « *journée de solidarité* » pour réclamer plus de sécurité et rendre hommage à leur collègues décédés suite à une agression.

**10/01 - Les hommes majeurs forcés à traquer les dahalo dans le district d'Antsalova.** « *Les hommes majeurs sont recensés auprès de chaque fokontany. Ceux âgés de 18 à 45 ans ou de 18 à 35 ans participeront ensuite à la chasse aux dahalo* », affirme le député d'Antsalova, Patrice Velomahazo, qui avoue que les forces de l'ordre sont incapables de mener seules cette lutte. Les hommes réquisitionnés partent avec les forces de l'ordre pour une durée de cinq jours. *La Gazette* dénonce la complicité de l'élu avec les dahalo ; il ferait pression sur les forces de l'ordre pour ne rien faire contre ses complices, dont un assistant parlementaire. En octobre 2021 le quotidien avait déjà dénoncé un racket et un abus de pouvoir perpétrés par le député sur la victime d'une attaque de dahalo. Le titre pose également la question : « *De quel droit le député Patrice Velomahazo peut-il contraindre les gens à traquer les dahalo ?* »

**18/01 - RN4 : Un bus de touristes attaquée par des bandits.** Les braqueurs ont lancé des pierres sur la voiture. Immédiatement avisés des faits, les gendarmes sont intervenus rapidement. Les voleurs n'ont rien pu dérober, ils ont pris la fuite dès qu'ils ont aperçu les forces de l'ordre. *Midi* écrit : « *Cet acte de banditisme compromet sérieusement le tourisme dans le pays. Cet incident n'est malheureusement pas isolé et les autorités régionales et les opérateurs touristiques sont contraints de prendre des mesures draconiennes pour assurer la sécurité des voyageurs. L'impact de cette attaque risque de porter un coup fatal au tourisme qui a déjà énormément souffert de l'insécurité que connaît le pays ces derniers temps.* »

## ► Justice, prisons

**02/01 - Nouvel an - Le chef de l'Etat accorde ses traditionnelles remises de peines.** Les femmes détenues âgées de 60 ans et les hommes âgés de 65 ans condamnés à des peines criminelles et ayant déjà purgé au moins 10 ans de prison bénéficieront d'une remise totale des peines. Même clémence pour les femmes détenues âgées de 55 ans et plus et les hommes âgés de 60 ans et plus qui ont déjà effectué au moins 5 ans de prison. Remise totale de peine également pour les détenus mineurs ayant déjà purgé la moitié de leur peine. Pour ceux qui sont condamnés à moins de 5 ans de prison, leur peine sera réduite entre 3 mois et 8 mois tandis que ceux qui ont été condamnés à 5 ans et plus et ceux condamnés à 5 ans de travaux forcés vont bénéficier d'une remise de peine de 12 mois.

Pour la prison d'Antanimora, sur les 360 détenus ayant obtenu une libération immédiate, 300 sont des hommes, 52 sont des femmes et 6 sont mineurs.

**03/01 - Rolly Mercia (Harry Laurent Rahajason), ancien ministre de la communication et des relations avec les institutions et ex-conseiller spécial de Hery Rajaonarimampianina, fait partie des bénéficiaires de la mesure de clémence décrétée par le président de la République.** Le verdict du tribunal correctionnel d'Antananarivo était tombé le 15 octobre 2020. Il a purgé jusqu'à présent un peu plus de 26 mois et demi de sa condamnation. Rolly Mercia va bénéficier d'une remise de peine partielle de 3 à 8 mois accordée aux détenus condamnés à moins de 5 ans de prison. Autrement dit, il lui reste 7 mois et demi au minimum et 12 mois et demi au maximum à effectuer. Selon ses proches, son état de santé s'est sérieusement dégradé au fil de sa détention. Il devrait recouvrer la liberté entre le premier et le second tour de la présidentielle. Depuis sa démission de son poste de vice-président du Mapar en 2015, Rolly Mercia ne fait plus partie de la famille politique des « *Zanaka Mapar* » qu'il avait rejoint après avoir quitté le HVM de l'ancien président.

**28/01 - Affaire Rolly Mercia : le ministre de la justice élude la question en faisant savoir que la remise de peine est un domaine réservé au président de la République,** tout en soulignant au passage que « *la loi est générale et impersonnelle* ». Suite à la grâce présidentielle accordé en début d'année, la famille de Harry Laurent Rahajason a demandé qu'elle est sa situation carcérale car il devait sortir de prison le 16 novembre 2022. A la grande surprise de tous, on a annoncé qu'il y avait une erreur dans le calcul de sa remise de peine : au lieu du 16 novembre, ce devait être le 16 janvier 2023 mais un pourvoi en cassation émanant du Parquet général a été déposé quelques jours avant, le 12 janvier.

**02/01 - Mahery Lanto Manandafy, alias Malama, a recouvré la liberté le jour de la Saint-Sylvestre.** Il avait été placé sous mandat de dépôt à Antanimora le 30 septembre. Le jeune politicien a déclaré sur son compte

Facebook qu'il va continuer la lutte. Celui qui se considère comme un lanceur d'alerte a été accusé de diffamation à l'encontre d'un ressortissant étranger, reprochant à ce dernier d'approvisionner les dahalo en munitions. Mahery Lanto Manandafy avait été conseiller en communication sous la présidence de Hery Rajaonarimampianina.

**05/01 - Mahery Lanto Manandafy : 4 jours après sa libération, retour en prison.** *Midi* s'interroge : avait-il seulement bénéficié d'une sortie temporaire pour fêter le nouvel an avec ses proches ? Le quotidien rappelle qu'au mois de février 2022 celui qui se considère comme un lanceur d'alerte avait déjà été condamné à 6 mois de prison avec sursis pour propagation de fausses nouvelles et outrage au président de la République. Il avait par la suite été condamné à de la prison ferme pour diffamation à l'endroit d'un ressortissant étranger, reprochant à ce dernier d'approvisionner les dahalo en munitions. Mahery Lanto Manandafy serait malgré tout proche de certains hauts responsables, à l'instar du ministre de la jeunesse et des sports, Tinoka Roberto, et du gouverneur de la région Analamanga, Hery Rasoamaromaka. Il aurait également des affinités avec l'opposition, entre autres, le RMDM et le TIM. Aurélien, son supposé informateur dans cette affaire de trafic de munitions, a également été placé en détention à la maison centrale d'Antanimora. La police chargée de la lutte contre la cybercriminalité a assuré les enquêtes préliminaires avant son déferrement au parquet.

**A la différence de *Midi*, Les Nouvelles explique que cette nouvelle incarcération fait suite à un mandat d'arrêt transmis par le tribunal de Toamasina.** En 2020, Mahery Lanto Manandafy avait été condamné à un an de prison ferme pour propagation de fausses nouvelles à l'encontre d'un ex-sénateur, le Dr Benessy. Sur les réseaux sociaux, Malama avait affirmé que le médecin avait succombé au Covid-19. Ce dernier avait déposé plainte auprès du tribunal qui, à l'issue d'un procès par contumace, avait prononcé une peine de prison ferme. Cette sentence n'avait jamais été exécutée jusqu'à ce que le tribunal ait décidé de délivrer ce mandat d'arrêt. Pour *Les Nouvelles*, « *Malama serait très efficace pour faire du chantage aux personnalités publiques dans le dessein de leur soutirer de l'argent.* »

**14/01 - Affaire Lanto Rakotomanga : le PAC ordonne au Bianco un complément d'enquête** afin d'avoir tous les éléments à charge et/ou à décharge dans ce dossier pour lequel le directeur de cabinet de Lanto Rakotomanga, la femme et le fils de son chauffeur ont déjà été entendus. Sans avoir été placés sous mandat de dépôt, contrairement au conducteur du véhicule appréhendé avec 75 rondins de palissandre dans l'Alaotra. La suite de l'affaire dépend donc des résultats du complément d'enquête mais aussi de l'autorisation de poursuite du bureau de l'Assemblée à l'endroit la députée qui reste couverte par son immunité parlementaire. Les pièces du dossier relatif à l' « *octroi illégal d'une autorisation de transport de bois précieux* » avaient été transmises en novembre 2022 au Pôle Anti-Corruption (PAC) par le Bianco, devant lequel Lanto Rakotomanga s'était finalement présentée, après avoir ignoré sa première convocation au mois d'octobre.

**21/01 - La Cour de cassation en sous-effectif.** Les départs en retraite, qui ont été fréquents ces cinq dernières années, sont parmi les explications avancées. « *Ces éléments figurent ainsi parmi les facteurs de lenteur des traitements des dossiers impactant sur la qualité des décisions judiciaires et accroissant la méfiance des usagers du droit envers la justice* », indique le communiqué de presse publié lors de l'atelier d'échange et de renforcement de capacité de la cinquantaine de magistrats de la Cour de cassation. En connaissance de cause, des personnes physiques ou morales utilisent les pourvois en cassation pour éviter d'être sous la coupe de jugements définitifs. Des cas fréquents dans les affaires de détournement de deniers publics ou autres malversations financières.

**31/01 - Climat des affaires - Le Groupe des entreprises de Madagascar (GEM) dénonce « des dérives du système judiciaire, caractérisé par le non-respect des lois et du droit et de toutes sortes d'abus.** (...). *Certaines décisions de justice laissent perplexes car dénuées de tout fondement juridique sérieux, ce qui n'est pas sans impacter économiquement les secteurs concernés.* » Le GEM dénonce notamment « *l'émission d'interdictions de sortie du territoire intempestives et non-fondées sur des opérateurs nationaux sans le respect ni du résultat des enquêtes préliminaires ni de la présomption d'innocence.* (...) *A l'heure où Madagascar se doit de séduire les investisseurs étrangers et nationaux, ce type de comportement entache sérieusement la crédibilité de la justice et ne peut créer une relation de confiance avec le secteur privé* ». Ces « *dérives judiciaires* » traduisent selon lui « *un climat de suspicion de corruption et de manipulation qui peut aussi gravement nuire à nos relations avec nos bailleurs traditionnels* »

**05/01 - La maison centrale d'Antsiranana est confrontée à la surpopulation carcérale qui génère des conditions de vie inhumaines pour les détenus, en créant une promiscuité préjudiciable et en facilitant la propagation de maladies.** En outre, le surpeuplement est une contrainte qui pèse sur le travail du personnel pénitentiaire et sur l'organisation de la vie carcérale. Il entraîne le non-respect des droits fondamentaux et du principe de séparation des détenus. Le contrôleur d'administration pénitentiaire Gino Raherimandimby, indique que la population carcérale a atteint le chiffre de 948 pour un établissement bâti à l'époque coloniale, vers 1850, pour accueillir une centaine de détenus. Au quartier général de cette prison, plus de 50 détenus sont affectés à un même WC alors que la norme est de 10. Les détenus dorment ensemble dans un même

dortoir surchargé. Les locaux sont envahis par des punaises. Selon des indiscrétions, le gouvernement alloue au fonctionnement de la prison un montant insignifiant qui ne permet pas de subvenir aux besoins. Les détenus ne mangent pas à leur faim et doivent sauter des repas. Ce sont généralement les familles, les organisations religieuses et les ONG tant nationales qu'internationales, qui fournissent la nourriture et les habits aux détenus. La voiture cellulaire est clouée au sol faute de pièces de rechange. Les gardiens sont obligés de conduire une cinquantaine de prisonniers à pied au tribunal.

**26/01 - Autosuffisance alimentaire des prisonniers - Aménagement de nombreux camps pénaux.** L'approvisionnement en nourriture décente pour les détenus est un problème récurrent dans les centres de détention. Certains ne parviennent pas à fournir aux détenus leur ration de manioc qui constitue souvent la base de leur alimentation. Les repas des prisonniers sont une charge qui pèse lourd sur le budget de l'Etat : ils représentent environ 50 % des dépenses, selon le secrétaire général du ministère de la justice, Raby Savatsarah. Il faut au moins 5 000 Ar par jour pour nourrir les 29 000 détenus actuels. Le nombre de camps pénaux sera donc multiplié afin que les détenus puissent planter et récolter leur approvisionnement et ne plus être à la charge de l'Etat pour leur alimentation.

## ► Gouvernance

**02/01 - Les vols de concombre de mer prennent de l'ampleur.** Madagascar est réputé pour l'élevage de concombres de mer de variété « *Holothuria scabra* » grâce aux aménagements réalisés par la société Indian Ocean Trepang sur une superficie aquacole de 250 ha sur la commune de Saint Augustin, district de Toliara II. Chaque année la Grande île exporte 400 tonnes de concombre de mer. Cet opérateur spécialisé dans l'holothuriculture déplore que les vols prennent de l'ampleur. Des groupes de plusieurs dizaines d'individus viennent s'emparer régulièrement des trépangs en s'introduisant illégalement sur le site. Cette situation non maîtrisée pourrait compromettre les projets d'extension de cette activité, notamment le projet « *Nosy Manga* » à Morombe, qui a pour objectif de produire 2 000 tonnes de trépangs d'ici deux ans, avec le soutien de l'Usaid. L'objectif est d'impliquer plus fortement les communautés locales dans cette activité qui bénéficie d'une forte demande à l'international.

**05/01 - Financement de l'Unicef : des dépenses inéligibles révélées au grand jour. Un montant de 3 milliards Ar. a été évoqué en conseil des ministres, pour la période 2014 à 2019.** Le chef de l'Etat a demandé à ce qu'une enquête soit ouverte par rapport à ces révélations accablantes, mettant notamment en cause les dirigeants sous la présidence Rajaonarimampianina. L'Unicef demande le remboursement de ces dépenses indues. La somme indiquée par l'ancien patron de l'Unicef Madagascar découle d'un audit mené en 2019. Ses résultats ont révélé des cas de dépenses inéligibles « *dans une trentaine d'entités publiques, principalement des bureaux régionaux et des directions régionales* », au niveau de certains ministères. Il est probable que l'Unicef se soit fait de plus en plus insistante et que les risques de préjudices soient importants pour qu'une décision ait été adoptée si tardivement en conseil des ministres. Laisse-t-on entendre. Le général Elack Andriankaja nie tout détournement de fonds au sein du BNGRC, l'un des organismes financés par l'Unicef, entre 2014 et 2018. D'après ses explications ce sont « *les documents justifiant les dépenses qui n'ont pas pu être fournies.* »

**13/01 - « Une personne au passé douteux nommée au poste de directeur général au sein d'un ministère par le conseil des ministres », dénonce Midi.** Cette personne, dont l'identité n'est pas révélée, aurait par le passé « *enfreint les règles relatives à l'exécution des recettes des organismes publics* ». Une décision du conseil de discipline budgétaire et financière. Condamnée à payer une amende pour « *faute de gestion* », elle vient pourtant d'être nommée dans un département ministériel où le partenariat financier avec les bailleurs de fonds occupe une place importante. Pour *Midi*, cette nomination contestable n'est pas un cas isolé. En septembre 2021, la nomination d'une directrice générale d'un autre ministère avait aussi fait polémique. La personne avait été l'auteure d'« *escroquerie et émission de chèques sans provision* ». Au moment de l'enquête, en 2019, deux ans avant sa nomination, elle était introuvable, ce qui a conduit la section de recherche criminelle de la gendarmerie à publier un avis de recherche à son encontre.

**19/01 - La présidence de la République tente de remettre de l'ordre dans la gestion de son parc automobile.** Un recensement général de son parc entrepris depuis quelques mois a permis de constater que de nombreux véhicules administratifs enregistrés dans sa comptabilité-matières sont détenus et utilisés par des départements ministériels et/ou organismes publics, voire par des particuliers qui n'ont pas ou plus rien à voir avec la présidence, comme c'est le cas d'ex-collaborateurs d'anciens présidents. Des investigations complémentaires sont menées afin de déterminer les coordonnées précises des détenteurs de ces véhicules. Il est demandé à tous les détenteurs de véhicules appartenant à la présidence et mis à leur disposition de les restituer ou de régulariser leur situation dans les 15 jours. Les véhicules sur cale ou en panne feront l'objet de vérifications, pour prévenir les fausses déclarations. Il en est de même pour les mutations frauduleuses à des particuliers. 150 4x4 Nissan appartenant à la présidence et qui avaient été attribués aux députés sous le

présidence Ravalomanana auraient disparu ou seraient sous d'autres immatriculations. A quelques mois de la présidentielle, le chef de l'Etat veillerait à ce que les opposants ne puissent pas faire campagne avec des véhicules détournés, laisse-t-on entendre.

**26/01 - La douane annonce avoir déjoué une nouvelle tentative d'exportation illicite d'or à Ivato.** Un indien en partance pour Addis-Abeba sur un vol d'Ethiopian Airlines avait dissimulé 1,5 kg de substances aurifères dans des tissus imbibés de solutions aqueuses. Les agents de la douane ont fait appel à l'expertise des agents de renseignement du Central Intelligence Service (CIS) et du laboratoire des mines de l'Office des mines nationales et des industries stratégiques (Omnis) pour l'examen de ces tissus.

## ► Migrations

**07/01 - Arnaque liée aux offres d'emploi au Canada.** Deux escrocs, un Marocain et une Mauricienne, ont été pris dans les filets de la section des recherches criminelles, selon son commandant, le colonel Tahina Ravelomanana. Ils ont été interpellés avec deux Malgaches, présumées complices. Plus de 35 victimes ont déposé plainte. Elles ont d'abord versé aux femmes intermédiaires 600 000 Ar puis ont payé aux soi-disant recruteurs 1,2 à 2 millions pour frais de dossier. Le mode opératoire des deux ressortissants étrangers est simple. *«Ils sont entrés au pays avec un visa touristique. Ici, ils engagent des Malgaches pour cibler des demandeurs d'emploi. Après avoir soutiré de l'argent à leurs victimes, ils s'échappent et attermoient jusqu'à ce qu'ils quittent le territoire, comme ils l'ont fait dans les autres pays»*, explique l'officier.

**26/01 - Les gendarmes de Nosy-Be ont appréhendé huit migrants clandestins en partance pour Mayotte.** Les forces de l'ordre ont été informées au sujet d'une embarcation affrétée pour prendre la mer. Les passeurs avaient réclamé entre 3 et 13 millions Ar pour chaque voyageur. Les migrants avaient été accueillis par deux hommes dans le fokontany de Dzamandzar. Ces derniers, complices des passeurs, s'occupaient de l'accueil, de l'hébergement et du transport vers le bateau de transit. Leur comportement étrange avait intrigué le voisinage. *Midi* observe un développement de ces migrations clandestines.

**31/01 - Rationnement de la délivrance de passeports par le ministère de l'intérieur.** Priorité est donnée aux évacuations sanitaires et aux personnes qui effectuent des missions à l'extérieur en raison de l'insuffisance d'imprimés venant du fournisseur, Semlex Europe, qui a obtenu le contrat de fabrication des passeports électroniques malgaches en 2006 pour une durée de 9 ans puis renouvelé pour une période de 10 ans en 2013. Le contrat avec l'entreprise belge arrive à expiration cette année, sans qu'il soit question d'un second renouvellement. En attendant le lancement de l'appel d'offres international et le choix d'un nouveau fournisseur, le nombre de passeports électroniques livrés par Semlex Europe est limité. Semlex craint aussi de ne pas être payé à temps ou de ne pas être payé du tout à la fin de son contrat. Le rationnement des passeports est également dû au fait que bon nombre en font la demande alors qu'ils ne sont pas près de quitter le pays. Quand il ne s'agit pas de motifs de voyage fallacieux ou de fausses destinations comme le fait par exemple pour un demandeur de déclarer qu'il va se rendre dans la zone Schengen alors qu'en réalité le port de débarquement final est un pays classé à risque. Tels les Etats du Golfe où les autorités malgaches ont dû organiser à plusieurs reprises le rapatriement de compatriotes victimes de traite d'êtres humains. La limitation du nombre de passeports délivrés vise aussi à lutter contre la prostitution en ligne ou le cyber proxénétisme, un réseau en pleine expansion qui consiste à recruter des jeunes filles sur Internet pour le marché international. Le nombre grandissant de demandeuses de passeport électronique a mis la puce à l'oreille du service central de l'immigration et de l'émigration.

## ► Droits de l'enfant

**03/01 - Une mise à jour du code de conduite sur la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants est en gestation.** Plusieurs parties prenantes, telles que l'Unicef, l'OIT, l'Office national du tourisme de Madagascar (ONTM), l'ONG ECPAT travaillent avec le ministère du tourisme pour la mise en œuvre de ce projet visant à mettre fin aux diverses formes d'exploitation des mineurs dans l'industrie du voyage et du tourisme.

**12/01 - Traites d'enfants à des fins sexuelles : forte prévalence dans les destinations touristiques, villes, zones minières et régions productrices de vanille.** Le rapport 2022 sur la traite des personnes publié par le Département d'Etat des Etats-Unis note que le gouvernement ne se conforme pas entièrement aux normes minimales pour son élimination mais fournit des efforts importants pour y parvenir. Le trafic serait facilité par des opérateurs touristiques et des adultes locaux de diverses professions. Dans certaines zones côtières comme Nosy Be, Toliara, Mahajanga et Toamasina, les parents encourageraient leurs filles, dès l'âge de 15 ans, à devenir financièrement indépendantes en s'adonnant au commerce du sexe avec des touristes étrangers. Une norme culturelle qui incite les auteurs de traite à exploiter les filles à des fins sexuelles. Divers

facteurs favorisent cette traite : la situation d'extrême pauvreté des ménages, les diverses pratiques traditionnelles telles que les mariages arrangés, l'achat de fiancées et les marchés aux filles ou encore la complicité de certains fonctionnaires, par la fourniture aux auteurs de traite de cartes d'identité nationales et de certificats de naissance falsifiés. A cela s'ajoutent les recrutements déguisés dont la finalité est l'exploitation des enfants et des femmes à des fins sexuelles.

**06/01 - 47 % des enfants âgés de 5 à 17 ans sont concernés par le travail des mineurs.** Pour les filles en particulier, le travail comme aide familiale en zone urbaine est très courant. Leurs conditions de travail et de vie sont, dans la majorité des cas, déplorables et frisent l'exploitation.

**11/01 - Des enfants à vendre comme des marchandises au marché.** « *Cela existe et se déroule dans la région Vitovavy Fitovinany* », selon les dires du député d'Ikongo, Jean Brunelle Razafitsiandraofa, interviewé sur la chaîne *Kolo TV*. Dans le district de Mananjary, plus précisément sur la commune de Kianjavato, des enfants seraient aussi mis en vente par leur parents.

**12/01 - La vente d'enfants dans le district d'Ikongo n'est pas avérée, a soutenu la CNIDH, après avoir mené son enquête sur place.** La Commission indique toutefois que la malnutrition qui frappe le district « *contraint certains parents à confier la garde de leurs enfants à des familles d'accueil durant la période de famine* ». Quinze cas de ce genre ont été cités. La CNIDH insiste sur le fait que « *l'insécurité alimentaire et la pauvreté qui sévissent dans le district d'Ikongo sont la principale raison* » de ce dysfonctionnement social. Le député Brunelle Razafintandraofa maintient ses dires, alors que certains de ses collègues nient l'existence de ces pratiques. L'élu, policier de carrière et vice-président IRD de l'Assemblée nationale, est une fois de plus, cloué au pilori par les partisans du chef de l'Etat. Il est accusé de « *mensonges portant atteinte à l'ordre public* ». Dans l'affaire de la tuerie d'Ikongo, survenue le 29 août, le député avait déjà fait l'objet de virulentes critiques de la part de ses collègues de parti. La commission d'enquête parlementaire qu'il appelait de ses vœux est restée à l'état de projet. Le conseil des ministres s'est saisi du sujet. *L'Express* écrit : « *Il a été décidé de sévir contre la diffusion d'informations non fondées et qui ont tout l'air d'une déstabilisation étant donné qu'elles ont perturbé l'ordre public. Des mesures seront ainsi prises.* »

**15/01 - Le ministère de la sécurité publique a décidé de mener une enquête sur des éventuelles violations de la loi sur la protection des enfants et des personnes vulnérables à Ikongo.** Les informations sur le commerce d'enfants dans la localité ont été démenties par les autorités et la CNIDH.

## ► Santé, hygiène

**07/01 - Paludisme : 1,4 million de cas enregistrés en 2022. Malgré cette statistique alarmante, le Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) rapporte une baisse sensible des cas par rapport à 2021 :** leur nombre s'élevait à 2,4 millions. Cette baisse s'expliquerait par les efforts menés par le ministère de la santé avec l'appui de ces partenaires.

**30/01 - La Fondation Raoul Follereau, présente à Madagascar depuis 1987 pour dépister et soigner les malades, soutient une trentaine de léproseries à travers le pays.** Avec 1 500 nouveaux cas dépistés chaque année, la lèpre est loin d'avoir été éliminée, contrairement à l'annonce, au début des années 2000, de l'OMS qui affirmait que le seuil d'élimination de la maladie avait été atteint à Madagascar.

**11/01 - Les taux de mortalité néonatale et infantile restent alarmants, selon l'Unicef.** Ces taux ne se sont que très peu améliorés au cours de la dernière décennie. Le taux de mortalité maternelle est passé de 498 à 426 décès pour 100 000 naissances vivantes entre 2008 et 2018, soit une faible réduction de 14 %. Le taux de mortalité néonatale, c'est-à-dire, le décès entre le jour de la naissance et le 28e jour de vie, est de 26 pour 1 000 naissances vivantes en 2021. Le taux de mortalité infantile, c'est-à-dire le taux de mortalité pour les enfants de moins d'un an est, quant à lui, de 47 pour 1 000 naissances vivantes. La prématurité et les complications lors de l'accouchement en sont les principales causes de décès chez les nouveau-nés.

**22/01 - Cocaine, héroïne, amphétamine.... Depuis quelques années, les drogues dures ont volé la vedette au cannabis dans le domaine de la consommation, surtout chez les jeunes de la capitale,** principaux consommateurs de ces produits qui inondent les rues et les ruelles d'Antananarivo. La consommation de ces drogues dures se développe peu à peu dans toutes les classes sociales et tous les quartiers, écrit *La Gazette*. Les problèmes liés au trafic des drogues dures touchent également diverses grandes villes.

## ► Education, université

**27/01 - Education primaire : les résultats d'apprentissage restent faibles.** Plus de 9 enfants sur 10 sont incapables de lire et de comprendre un texte court en français, adapté à leur âge. Par ailleurs, 4 % des élèves de 4e année ont acquis les compétences minimum attendues, soit 80 % de bonnes réponses en mathématiques et en langues. C'est le résultat de récentes enquêtes SDI et Dashboard du ministère de l'éducation nationale et de la Banque mondiale.

**11/01 - L'incendie le 2 janvier d'une résidence universitaire à Vontovorona plonge des élèves de l'École supérieure polytechnique d'Antananarivo dans la précarité.** Sur place, la solidarité s'organise. 16 dortoirs ont été réduits en cendre et les dégâts matériels sont considérables. En quelques heures, 62 des quelques 3 000 occupants du site ont perdu la totalité de leurs biens. Le montant des dégâts se chiffre à plusieurs centaines de millions Ar. C'est un court-circuit dans l'une des chambres qui serait à l'origine du sinistre. Cet incendie à la cité universitaire du campus de Vontovorona est le 3<sup>e</sup> en 10 ans. À chaque fois, la vétusté des infrastructures et des installations électriques sont mises en cause. Jusqu'à présent, les bâtiments détruits par les flammes en 2013 et 2017 n'ont jamais été reconstruits.

**14/01 - Université d'Antananarivo : le Seces cesse les cours jusqu'à nouvel ordre.** Les syndicalistes sont dans l'attente de la prise en compte de leurs revendications portant sur les indemnités de recherche des retraités chercheurs, sur les reliquats d'heures complémentaires et les vacances non réglés, ainsi que sur la publication du décret concernant la loi relative au statut des enseignants. Le Seces durcit également le ton par rapport à ceux qui accaparent les terrains et les biens de l'université. Il proteste enfin contre la mise à l'écart de collègues qui ne remplissent pas les conditions pour intégrer le corps des enseignants mais qui en font pourtant partie et s'oppose à toutes formes de pression et d'ordres portant sur les recrutements au sein des universités.

**19/01 - La faculté des lettres et sciences humaines de l'université d'Antananarivo propose un module de formation sur les droits de l'homme.** « *Ceux qui se lancent dans les études de communication ont une grande part de responsabilité sur la sensibilisation sur les droits humains. Ce module de formation s'adresse aux étudiants en 1ère année jusqu'au master* », annonce Lanto Charlys Rasoanilana, responsable de la mention COMMO (Communication-Médiation-Média-Organisation), dotée d'un centre de ressources sur les droits humains financé par l'Unesco par le biais du Fonds pour la consolidation de la paix (PBF).

**28/01 - La langue turque enseignée aux Malgaches par les écoles internationales Maarif.** « *Les Malgaches s'intéressent à la langue turque. Le nombre des personnes qui assistent aux cours dispensés en est la preuve* », selon la directrice de l'établissement de Talatamaty, Haingo Rasolonindrina. Les élèves sont acceptés depuis le préscolaire jusqu'à la terminale. Les écoles internationales Maarif enregistrent plus de 52 000 élèves dans le monde, la fondation Maarif étant présente dans 52 pays. Pour Madagascar, son implantation remonte à la visite du président Turc Recep Tayyip Erdogan en 2019.

## ► Médias

**14/01 - La porte-parole du gouvernement, Lalatiana Rakotondrazafy Andriatongarivo, appelle l'opinion publique à la vigilance par rapport aux informations qui circulent, notamment sur les réseaux sociaux.** « *Nous devons faire attention car plus les élections ap-prochent, plus il y aura des fausses informations* », a déclaré la ministre de la communication. « *Ce sont les acteurs politiques qui n'ont aucune proposition crédible qui surfent sur la vague de la propagation des fausses informations* », a-t-elle indiqué, faisant allusion aux informations postées sur le commerce d'enfants à Ikongo, aux rumeurs concernant la démission de l'ancien gouverneur de la Banque centrale et l'utilisation de la planche à billets par l'Etat, à l'arrivée d'un cyclone dénommé « *Balita* », au report de l'élection présidentielle, à la suspension des financements de la Banque mondiale. Elle souligne que cette désinformation a pour seul but de déstabiliser le pays et de créer le trouble au sein de l'opinion. Cette désinformation, dit-elle, est utilisée comme une véritable « *arme de guerre* » par l'opposition, ses satellites sur les réseaux sociaux et ceux qui se sont exilés.

## ÉCONOMIE - SOCIAL

### ► Ressources minières

**12/01 - La reprise des activités du projet minier d'exploitation d'ilménite Base Toliara est réclamée par les communautés locales** qui considèrent que les retombées des investissements en termes d'emplois et de projets sociaux sont des solutions aux problèmes vécus par la population en raison du chômage qui sévit actuellement. *Midi* relève notamment que les communautés de pêcheurs espèrent que Base Toliara pourra les accompagner dans leurs activités à travers des dotations d'équipements et des matériels de pêche. La population attend de cette reprise l'attribution de travaux de haute intensité de main-d'œuvre (HIMO) et la

réalisation de projets sociaux d'accompagnement comme l'adduction d'eau et l'éclairage public. L'association FIVAMI, qui compte 3 700 membres, se rappelle encore des bienfaits des formations octroyées en partenariat avec Base Toliara dans des domaines comme l'huilerie, la savonnerie et la couture qui avaient aidé la population à mieux s'armer pour la recherche et la création d'emplois.

**21/01 - Le député de Toliara I, Siteny Randrianasoloniaiko, candidat potentiel à la présidence de la République, réaffirme son opposition au projet Base Toliara.** « Le projet consomme 500m<sup>3</sup> d'eau par heure, affirme-t-il. Ils vont puiser 129,6 millions de m<sup>3</sup> pendant 30 ans à 100 m de profondeur sous la nappe phréatique, c'est-à-dire sur les réserves d'eau des générations futures qui le paieront au prix fort alors qu'elles seront pompées gratuitement ». L'élu attire aussi l'attention sur le fait que « pour rejoindre le port de Toliara, des camions de 120 à 160 tonnes traverseront la ville toutes les 10 minutes ». Avec son lot de pollutions qui durera trois décennies. « Quel touriste viendra dans ces conditions à Toliara ? », demande-t-il. En faisant remarquer que « 34 000 emplois reposent sur le tourisme » dans la cité. « Les activités des 28 000 pêcheurs recensés à Toliara seront également et fortement impactées par le projet », déplore-t-il, révélant qu'« il est question de construction d'un bassin de 40 m de profondeur », aggravant le risque d'inondations de la ville de Toliara dont le niveau pourrait s'aligner avec celui de la mer. Qui plus est, à cause des terrains dénudés puisque 3 000 ha de forêts seront rasés. A son avis, « le fait d'occulter le cahier des charges est révélateur des risques environnementaux et de la crainte des protestations et résistances qu'il peut provoquer ». Andry Rajoelina a suspendu le projet non sans raison, estime-t-il et il n'est pas question de revenir sur cette décision.

**13/01 – Etat-QMM : Un nouvel accord à négocier.** Un accord avait été conclu entre l'Etat et la compagnie minière en 1998, lui permettant de bénéficier de conditions fiscales et douanières particulières sur une période de 25 ans. Ce délai expirera le 18 février. Il a été décidé en conseil des ministres qu'un nouvel accord entre les deux parties devra être conclu. Un comité conjoint de techniciens des deux parties a été mis en place en juillet 2022 pour examiner la forme du nouvel accord de coopération mais aucun consensus n'a été trouvé. Une réunion spéciale dirigée par le ministre de l'économie et des finances et le ministre des mines s'est donc tenue pour tenter de débloquer la situation, avec la participation du représentant de la compagnie, du secrétaire général de la primature, du représentant de la présidence de la République, la direction générale des impôts et la direction générale des douanes. Les conditions fiscales et douanières spéciales accordées à QMM auparavant ne seront pas prolongées. L'accord actuel restera en vigueur jusqu'en mai, dans l'attente de la prochaine session parlementaire. Une rencontre entre le président de la République et le PDG de Rio Tinto aura lieu fin janvier 2023.

**25/01 - QMM accorde des compensations financières aux villageois.** Le dénouement des différends entre QMM et les communautés riveraines impactées par l'exploitation de l'ilménite de Mandena se poursuit. Trois accords ont été signés hier avec des associations de pêcheurs et d'usufruitiers. QMM annonce alors que près de 3 000 usufruitiers et 2 000 pêcheurs répondent aux critères d'éligibilité aux compensations financières relatives aux préjudices liés à ses activités. Ces signatures d'accord sont l'aboutissement des négociations prévues dans l'accord de mai 2022. Les signatures mettent également fin à toutes demandes de compensations relatives à la gestion des ressources naturelles et les ressources halieutiques dans le système lagunaire. QMM augmentera ses investissements dans le cadre de sa politique de Responsabilité sociétale d'entreprise (RSE), passant d'un budget d'un million de dollars à dix millions de dollars d'investissement pour les trois prochaines années.

## ► Environnement, intempéries

**10/01 - Restaurer l'extraordinaire biodiversité de Madagascar nécessiterait plusieurs millions d'années d'évolution, estime une étude.** Une trentaine de mammifères, tels que les lémuriens géants, les oiseaux-éléphants ou les hippopotames nains, sont déjà éteints sur Madagascar. Il faudrait 3 millions d'années d'évolution pour reconstituer l'extraordinaire diversité de ces espèces disparues depuis l'arrivée de l'homme sur place il y a 2 500 ans. Aujourd'hui, 128 mammifères - dont plus d'une centaine de lémuriens - sont à leur tour classés parmi les espèces menacées d'extinction selon la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Un chiffre qui s'est considérablement accru au cours des dix dernières années (56 espèces de mammifères menacées en 2010). « Si la faune et la flore endémiques de Madagascar disparaissent, il y aura un effondrement des écosystèmes sur l'île », a déclaré Luis Lima Valente, coauteur de l'étude et professeur adjoint à l'université de Groningue aux Pays-Bas. « Cela aurait des conséquences dramatiques sur les moyens de subsistance des hommes dans la région, entraînant la famine et l'émigration massive. Nos actions humaines ont des implications sur des échelles temporelles qui sont difficiles à imaginer », a-t-il mis en garde.

**12/01 - Les récifs coralliens malgaches en grand danger.** Les récifs coralliens de la région de l'océan Indien occidental, soit 11 919 kilomètres carrés de récifs, sont menacés par le réchauffement climatique. Une très mauvaise nouvelle pour cette zone, dont font partie les récifs coralliens de Madagascar, qui dispose d'une

biodiversité marine exceptionnelle. Selon le WWF « *les écorégions insulaires réparties sur Madagascar, les Comores, les Seychelles extérieures, l'île Maurice et La Réunion, sont les plus exposées aux risques* ».

**12/01 - Le gouvernement dénoncé pour son inaction face à la déforestation.** Graine de Vie, l'une des principales ONG de reboisement à Madagascar, active depuis 2009, annonce la réduction d'un tiers de tous ses projets sur la Grande île. La mesure vise à dénoncer l'inaction du gouvernement face à une « *déforestation barbare* ». Entre 50 000 et 100 000 hectares de forêts sont détruits chaque année, poussant à l'extinction près de 75 % des espèces végétales endémiques. « *Il n'y a qu'un tiers de mes arbres qui survivent après un an ! Parce que derrière, c'est le carnage. On fait des efforts, on plante, on replante, on donne des arbres à toute la population, et ensuite, rien ne se passe. À un moment donné, on en a marre.* », s'indigne Frédéric Debouche, président de Graine de Vie. Selon des vues aériennes réalisées par l'ONG, les 50 000 arbres plantés en février 2022 dans la réserve spéciale d'Ambohitantely, au centre de l'île, ont tous été brûlés neuf mois plus tard. D'après le Cirad, l'île a perdu 44 % de ses forêts naturelles depuis les années 50 et le rythme de la déforestation s'accélère. Les experts estiment qu'au rythme actuel de la déforestation, toutes les forêts auront disparu dans deux générations.

**20/01 - Dans le district d'Antsiranana-II, l'exploitation non autorisée des forêts et le commerce du bois abattu illégalement sont récurrents et la fabrication illicite de charbon gagne du terrain.** Cette zone est devenue la « *terre promise* » des immigrants venant du Sud. Ces derniers se spécialisent dans la fabrication et la commercialisation informelle du charbon. *L'Express* s'alarme de cette déforestation des forêts tropicales, au vu et au su des policiers et des gendarmes qui patrouillent sur le RN6 empruntée à vélo par les trafiquants se rendant à Antsiranana pour vendre leur production.

**02/01 - 10 000 habitants de la capitale en danger face aux risques d'éboulements et de glissements de terrain en cette saison des pluies.** 15 quartiers se situant autour de trois collines d'Antananarivo ont été classés en zone rouge. Les habitants sont invités à quitter les lieux pour se rendre dans des sites d'hébergement. Aucune solution à long terme de relocalisation n'a encore été proposée aux habitants. La multiplication des constructions sauvages sur ces collines ces dernières années a fragilisé les sols. La zone a été impactée par l'explosion démographique qui aggrave l'absence de maîtrise de l'urbanisation.

**10/01 - 4 282 foyers réduits en cendres en 2022,** faisant un total de 17 837 sinistrés, selon le Bureau national de gestion des risques et catastrophes. 56 incendies ont été recensés. Les courts-circuits et la vétusté des installations électriques en est fréquemment la cause. Concernant les incendies de forêt, une source auprès du ministère de l'environnement a déclaré que la superficie de terres brûlées entre 2021 et 2022 serait moindre par rapport à 2020-2021. L'année 2022 a toutefois été marquée par les vastes incendies qui ont touché au moins sept aires protégées. Dans bien des cas, pour *La Gazette*, l'origine de des feux reste incertaine. « *Des tentatives dissimulées de déstabilisation du pouvoir à l'approche des élections sont possibles. Les autorités ne doivent pas attendre les élections pour faire face à ce phénomène criminel qui menace gravement l'ordre public.* »

**27/01 - Cyclone Cheneso : plus de 90 000 sinistrés, 30 décès et 20 disparus, selon un bilan provisoire.** La 1<sup>ère</sup> tempête tropicale de la saison a frappé fort lorsqu'elle a touché terre dans le Nord-Est. Les premiers bilans rapportés par le BNGRC font état de 80 000 personnes sinistrées dans 17 régions, principalement les régions Analanjirifo et Sava, dans les districts de Maroantsetra et d'Antsiranana. 160 établissements scolaires ont été touchés par la tempête ; 73 salles de classe détruites. Plus de 5 300 élèves ont été affectés. Le pays comptabilise 29 sites d'hébergement devant accueillir les ménages déplacés. Les fortes pluies qui ont accompagné le passage du cyclone ont provoqué la coupure de nombreuses routes nationales, dont des axes essentiels. Des zones se retrouvent complètement isolées. *La Gazette* écrit : « *Les quatre jours de passage de la tempête tropicale auront de lourdes conséquences socioéconomiques sur le long terme. Toutes les régions agricoles sont détruites. Madagascar avait déjà du mal à surmonter les conséquences du cyclone Batsirai de 2022. Les conséquences sont encore palpables jusqu'à ce jour et Cheneso a détruit les régions productrices d'aliment de base et de cultures d'exportation.* » 1 478 rizières ont été victimes d'inondation dans cinq régions. Elles ont été inondées et ensablées. Alors qu'une vingtaine d'infrastructures de santé ont aussi été détruites ou endommagées, la prise en charge sanitaire dans les zones les plus touchées s'avère délicate. Syndromes grippaux, fièvres, toux ou encore diarrhées dues à l'insalubrité et aux inondations ont été constatés par les équipes médicales dans les sites d'hébergements. Bon nombre d'observateurs dénoncent une absence flagrante des membres du gouvernement, particulièrement pendant la période où le président Rajoelina était absent du pays.

**09/01 - Menaces de coupures des routes nationales. L'état de délabrement du réseau routier est aggravé par les intempéries.** Il y a des menaces de coupures des routes nationales, selon un responsable du ministère des travaux publics. De nombreux points noirs doivent être traités sans délais. Sur la RN1 bis reliant Tsiroanomandidy, Morafenobe et Maintirano, des conducteurs ont raconté qu'il a fallu une semaine pour faire

un trajet de 400 km. Le responsable du ministère a avancé qu'un financement de la Banque mondiale de 78 millions de dollars été alloué pour assurer les travaux d'urgence et le traitement de tous les points noirs sur les routes nationales devenues impraticables. Pourquoi l'Etat n'intervient-il pas rapidement dès qu'on voit des nids-de-poule se former, interrogent les usagers. Le réseau souffre d'un défaut chronique d'entretien depuis la période coloniale, il s'est considérablement contracté depuis l'indépendance. Cette situation est préjudiciable aux transporteurs et se répercute sur le cours des marchandises transportées. Les routiers de la RN2 arrêteront de travailler à partir du 15 janvier si aucun travail n'y est effectué rapidement.

*La Gazette* écrit : « *Laisser les routes nationales se dégrader est un moyen de saboter les autres potentiels candidats qui n'ont pas les moyens de faire le tour de l'île en hélicoptère ou en avion. Une stratégie politique* » Toutes les autres routes nationales sont en piteux état, voire impraticables.

**16/01 - La grève des transporteurs est effective. Le transport de marchandises est suspendu sur la RN2 qui relie la capitale à Toamasina.** Ils protestent contre l'état désastreux de la route, source de nombreux accidents et de hausses de prix. Les transporteurs dénoncent également la lenteur des opérations de douane qui provoque des embouteillages monstres dans le port. Le ministre des travaux publics, Jerry Hatrefindrazana, s'est engagé à effectuer des travaux d'urgence mais un premier appel d'offre a été infructueux.

La RN4 qui relie la capitale à Mahajanga est, elle aussi, en très mauvais état. Le trafic est très perturbé et les voyageurs immobilisés dans les passages délicats craignent pour leur sécurité.

Le syndicat des transporteurs a lancé un ultimatum de cinq jours pour que leurs doléances soient prises en compte par l'Etat. Des travaux d'urgence sont exigés sur tous les points noirs de la RN2 afin d'assurer la fluidité de la circulation.

**25/01 - Un lecteur de La Gazette écrit :** « *La réalisation de travaux d'urgence en cette période cyclonique permet de passer outre les lourdes procédures d'appel d'offres. Au nom de l'extrême urgence ou l'urgence prioritaire, de nombreux marchés de réfection de routes seront conclus de gré à gré. C'est une pratique de corruption très courante. Ces marchés publics donneront lieu comme d'habitude à des surfacturations qui permettront le versement de commissions. Bien entendu, les travaux réalisés dans la précipitation seront de mauvaise qualité et les routes retrouveront leur piteux état dans trois ou quatre ans. Voilà la raison pour laquelle les autorités ne planifient pas les travaux de réhabilitation en période sèche.* »

**31/01 - La détérioration de l'état des routes suite aux intempéries provoque une flambée du prix du riz.**

Les producteurs rencontrent des difficultés pour livrer du riz à la capitale, d'autant plus que le coût de transport connaît une hausse pour la même raison. Les cours internationaux du riz ont également augmenté, soutenus par les achats asiatiques et l'appréciation des devises par rapport au dollar américain pour les pays exportateurs. Pour les autres produits de première nécessité, l'huile végétale pèse également très lourd dans le budget des ménages.

**27/01 - La tempête Cheneso ravive le débat sur la compatibilité entre le calendrier scolaire actuel et la saison des pluies.**

Plus de 5 300 élèves sont actuellement privés de cours, selon les autorités. Des grandes vacances pendant la saison des pluies et des cours au mois de juillet et août, pendant la saison sèche. C'est ce que défend notamment l'Alliance stratégique de l'éducation, qui regroupe plusieurs organisations de la société civile engagées dans le secteur de l'éducation, pour qui le calendrier actuel, calqué sur celui de la France, n'a pas de sens. Un nouveau calendrier, qui débute en mars et se termine en décembre, a été inscrit dans le plan sectoriel de l'éducation (2018-2022), mais n'a finalement jamais été appliqué.

**09/01 - Hausse des loyers : beaucoup de ménages expulsés.**

Un nombre croissant de ménages, étranglés par la hausse des prix de l'immobilier et de l'énergie, se retrouvent confrontés à des impayés de loyers. *Midi* écrit : « *On croise des charrettes remplies à ras bord un peu partout dans les quatre coins de la ville. Elles transportent des meubles, des ustensiles de cuisine ainsi que divers matériels, signe d'un déménagement. Après l'actualisation de l'impôt foncier sur la propriété bâtie, certains propriétaires n'ont pas manqué de répercuter cette hausse sur leur loyer, contraignant certains locataires à plier bagages.* » Très peu de locataires exigent un contrat de bail, ce qui ne fait qu'encourager les propriétaires à augmenter les loyers ou expulser les locataires sans préavis.

**26/01 - Antananarivo : Plus de 900 constructions illicites identifiées en 2022. La capitale serait lancée dans « une phase de bidonvilisation ».**

Au cours de cette même année, il n'y a eu que 350 permis de construire délivrés, révèle Randriamananjara Sandrina, directeur de l'urbanisme. La situation prend de l'ampleur malgré les efforts de sensibilisation et d'interpellation des responsables. Le directeur explique la situation par la « *persistance des problématiques liées au foncier* ». « *Pour déposer une demande de permis de construire, il faut d'abord que le citoyen soit en règle par rapport à la loi. Il faut que ce citoyen dispose d'un acte de propriété justifiant ses droits. Et dans la majeure partie des cas, c'est ce qui fait défaut* », note-t-il. Des actions de démolitions de propriétés illicites dans les bas quartiers ont été initiées en janvier 2022 pour prévenir des

inondations. Outre les problématiques foncières, l'incivilité de la population et la difficulté pour la commune d'imposer son autorité aggravent la situation.

## ► Economie, social

**09/01 - Madagascar se place 28<sup>ème</sup> sur 52 pays africains pour l'Indice de l'industrialisation en Afrique (IIA) 2022 de la BAD, avec une note de 0,5040. Une place de gagnée mais une moyenne en baisse.** La Grande île se positionnait à la 29<sup>ème</sup> place en 2020. Madagascar a toutefois vu sa moyenne baisser puisque celle-ci était de 0,5189 en 2020 pour être à 0,5040 en 2021. L'IIA tient compte en premier lieu de la « *performance* » du pays. Parmi les indicateurs évalués figure la valeur ajoutée manufacturière par habitant, le pourcentage de cette valeur manufacturée dans le PIB, la part d'exportation de produits manufacturés. Cet indice considère également les « *déterminants directs* », avec des indicateurs comme « *le capital* », qui appréhende la formation brute de capital, le stock d'IDE ainsi que le crédit intérieur au secteur privé. Cette seconde dimension prend en compte également « *le travail* », dont l'emploi dans l'industrie manufacturière et l'espérance de vie scolaire. Dans l'indice des déterminants directs, Madagascar se trouve à la 30<sup>ème</sup> position. L'IIA évalue aussi les « *déterminants indirects* » comme « *le climat des affaires* » qui considère la taille du marché, la facilité de faire des affaires, l'indice de perception de la corruption, la sécurité et l'Etat de droit. Ces déterminants tiennent également compte « *des infrastructures* », à savoir l'infrastructure numérique et informatique, l'indice de développement des infrastructures. La stabilité économique est aussi un indicateur évalué, avec l'encours total de la dette ainsi que l'inflation et les prix à la consommation. Dans cet indice, Madagascar se classe 40<sup>ème</sup>.

**23/01 - Extension de la centrale solaire d'Ambatolampy.** New Energy Africa, Green Yellow, Guarant Co, African Guarantee Fund et la Société Générale ont conclu un financement de 47,1 milliards Ar pour soutenir l'extension de la plus grande centrale solaire de Madagascar et de l'océan Indien, créée en 2018. En avril 2022, il s'agissait de la première centrale solaire du pays raccordée au réseau et financée par des fonds privés. New Energy Africa (NEA) est une entreprise du groupe AXIAN spécialisée dans le secteur des énergies renouvelables et hybrides en Afrique<sup>1</sup>. Green Yellow, dirigée par l'un de ses fondateurs, l'homme d'affaires Otmane Hajji, filiale du groupe Casino, est leader de la production solaire photovoltaïque dans l'océan Indien avec plus de 100 MW de puissance installée. La nouvelle facilité de crédit permettra à NEA Ambatolampy de réaliser une extension de 20 MW de production et l'installation d'un système de batteries de secours de 5 MW. Le groupe AXIAN et Green Yellow exploitent la station NEA d'Ambatolampy avec une capacité de 40 MW et un système de batteries de 5 MWh. Le projet va améliorer l'accès à l'électricité d'environ 285 000 personnes en phase avec l'Objectif 7 des Nations unies et réduire les émissions de CO2 de près de 34.000 tonnes, en réponse à l'Objectif 13 des Nations unies. Actuellement, 15 % de la population a accès à l'électricité avec une grande disparité entre les milieux urbain (79 %) et rural (8 %).

**01/01 - Produits impropres à la consommation - Près d'un milliard Ar de marchandises interceptées en 2022.** La direction de la protection des consommateurs a effectué près de 800 tests en laboratoire pour certifier la consommabilité de ces produits et a lancé une trentaine de poursuites à l'encontre de commerçants et distributeurs. Vendus moins cher, ces produits sont généralement proposés par les marchands ambulants et les petites épicerie de quartier. Ces détaillants se ravitaillent parfois dans les grandes surfaces qui, face à l'approche de la date de péremption de certains produits, préfèrent brader leur prix. Ces produits sont ensuite vendus sur le marché, mais parfois la date limite de vente est déjà dépassée. Par ailleurs, les professionnels du secteur de l'importation pointent aussi du doigt les importateurs illégaux qui, ne disposant ni d'entrepôt ni de lieu de vente, font directement appel aux marchands ambulants pour écouler leurs produits. De plus, il existerait un véritable réseau parallèle qui trafiquerait les dates de péremption inscrites sur les emballages de certaines marchandises. Les associations de consommateurs manquent de moyens pour agir et restent désarmées face à des réseaux souvent très bien organisés.

**03/01 - Filière girofle : Madagascar premier exportateur mondial en 2022.** La Grande île occupé 27 % de la part du marché mondial de ce produit de rente. Cette situation ne date pas d'hier : chaque année le pays exporte entre 30 et 50 % de la girofle mondiale. En 2022 les exportations ont généré plus de 224 millions de dollars de ressources. Le pays compte 18 000 producteurs qui cultivent 70 000 hectares., répartis du nord au sud du pays mais 90 % de la production est concentrée dans la région Analanjirofo. La production est principalement exportée vers l'Inde, l'Indonésie et Singapour. En termes de production, Madagascar se trouve derrière l'Indonésie qui a produit en 2020, plus de 133 000 tonnes (73 % de la production mondiale). La Tanzanie

---

<sup>1</sup> Le groupe AXIAN a été créé à Madagascar par la famille Hiridjee, qui à l'origine étaient des Karanes immigrés d'Inde en 1866. Vers 1950, le père, Rossanaly Hiridjee, forme la société textile Hirimix. Les frères Amin et Hassanein Hiridjee reprennent l'entreprise familiale, qui devient le Groupe Axian en 2015. Le CEO actuel est Hassanein Hiridjee.

reste derrière Madagascar avec une production annuelle de 86 000 tonnes. Avec la vanille et le litchi, le girofle constitue ainsi une place importante dans le commerce d'exportation du pays.

**04/01 - Le gouvernement prévoit de porter la production de sucre à 143 000 tonnes d'ici deux ans en créant plusieurs unités de productions dans différentes régions (Atsinanana, Menabe et Boeny).** Des usines qui devront mener à l'autosuffisance en sucre de Madagascar, indique l'Economic development board of Madagascar (EDBM). Ces usines s'inscrivent dans le cadre du programme « *One District One Factory* ». Pour la campagne sucrière 2021-2022 plus de 190 000 tonnes de sucre ont été importées contre 89 000 tonnes produites localement à Ambilobe et Namakia, selon le Centre malgache de la canne à sucre.

**12/01 - En trois mois et demi, la valeur de l'euro exprimée en ariary a grimpé de plus de 20 %.** Le pouvoir d'achat des ménages s'affaiblit fortement du fait de cette forte dépréciation de la monnaie nationale, qui s'accroît. Chez les opérateurs économiques, le doute s'installe, une semaine après la démission du gouverneur de la BFM. Plusieurs facteurs sont cités par les économistes pour expliquer cette dépréciation. En tête figure l'environnement des affaires qui n'est pas incitatif et qui présente de hauts risques de change. La préparation des élections, la crainte d'une crise postélectorale, les problèmes énergétiques, le très mauvais état des infrastructures routières, autant de facteurs découragent les investissements et les activités productives permettant de créer de la valeur. Cette insuffisance de la production doit être comblée par les importations massives, conduisant à une baisse des réserves en devises et par ricochet, à une dépréciation de l'ariary. Nos besoins d'importation ne cessant de croître, le contexte international a des impacts inévitables sur la conjoncture à Madagascar. La Grande île subit une inflation importée.

**14/04 - Le gouvernement ne maîtrise plus la flambée des prix des PPN.** « *Les tarifs appliqués par les détaillants sont aujourd'hui loin du plafonnement et des prix de référence indiqués par le ministre Edgard Razafindravahy* », constate *Midi*. Les contrôleurs et les inspecteurs du commerce seront déployés pour surveiller les prix des produits de première nécessité et les consommables du quotidien comme le riz, l'huile, le sucre, le savon, la farine et le ciment sur les marchés en cette période de soudure, annonce le ministère du commerce. Cette mesure a été prise pour éviter toute éventualité d'abus ou de spéculation de la part des commerçants.

**21/01 - Christian Ntsay reconnaît que l'Etat a connu quelques difficultés de trésorerie vers la fin de l'année mais nie toute faillite ou tout recours à la planche à billets.** Selon le premier ministre, ces difficultés sont dues au fait que l'Etat a dû régler les dettes de la Jirama, d'un montant de plus de 1 000 milliards Ar en fin d'année. « *Il a fallu aider la Jirama qui n'arrivait plus à payer ses factures de carburants auprès des pétroliers, ni les factures d'électricité auprès de ses fournisseurs privés ni la location des groupes électrogènes* », explique-t-il. Christian Ntsay dément pourtant que l'Etat soit en faillite. Rappelant que Madagascar est sous-programme avec le FMI, « *le pays ne peut pas se permettre de faire n'importe quoi dans la gestion des fonds publics* ». Il dément ainsi tout recours à la planche à billets qui ne ferait qu'aggraver l'inflation. Il souligne également qu'il n'y a aucun problème dans le paiement des salaires des fonctionnaires.

**09/01 - Insécurité alimentaire dans le Sud : plus de 250 000 personnes en situation d'urgence.** Les organismes internationaux multiplient les interpellations au sujet la situation alimentaire dans ces régions. Dans une récente publication, l'ONU révèle que, malgré l'amélioration généralisée de la situation, des poches de vulnérabilité et de malnutrition persistent. 19 districts dans quatre à cinq régions affichent une situation de crise. Cinq districts présentent des proportions de population en insécurité alimentaire aiguë élevée (phase 3), de l'ordre de 50 % à 65 %. Deux districts, Ikongo et Bekily, ont 15 % de leur population en phase 4 (urgence), deux autres, Befotaka et Ampanihy avec 10 % de la population en phase 4. Environ 252 000 personnes, soit 4 %, sont en situation d'urgence ; 2,23 millions sont classées en insécurité alimentaire aiguë élevée. Jusqu'à mars 2023, fin de la période de soudure, une dégradation de la situation est attendue.

« *Dans le district d'Ikongo, des familles se débarrassent de leurs enfants contre de l'argent pour la modique somme de 100 000 Ar, voire gratuitement, écrit La Gazette. 'Les enfants meurent de faim. Il nous est insupportable de les voir ainsi', affirme Tina, membre d'une ONG. 'Beaucoup de familles nous demandent de prendre leurs enfants. D'autres les emmènent au marché dans l'espoir de trouver des gens plus aisés qui pourront subvenir aux besoins alimentaires de leur progéniture'* », poursuit-il.

**12/01 - 11 % des Malgaches les plus vulnérables bénéficient de programmes de protection sociale,** selon le dernier bilan dressé par le ministère de la population. La progression a été fulgurante depuis 2016 où seuls 2 % de la population cible bénéficiait de ces programmes. D'ici la fin de l'année le ministère et ses partenaires, notamment le PAM, l'Unicef et la Banque mondiale, espèrent réussir à couvrir 15 % de la population cible. Dans la nouvelle stratégie, qui prendra place entre 2024 et 2028, les acteurs visent la couverture de 85 % de la population cible. Le programme national de protection sociale table sur une couverture de 50 % des Malgaches les plus vulnérables d'ici 2030.

**28/01 - Le ministère du travail assure que le salaire minimum d'embauche ne descendra pas sous la barre des 250 000 Ar [54 euros].** « *Ce montant ne sera pas révisé à la baisse* », rassure-t-il. La rumeur annonce en effet la possibilité de ramener ce salaire minimum à 200 000 Ar. Le secteur privé a demandé à l'Etat de continuer à le subventionner afin de maintenir le salaire minimum d'embauche. Des consultations sont en cours sur ce dossier. À noter que c'est l'Etat qui comble le gap entre le salaire décidé par les partenaires sociaux et l'engagement présidentiel, par le biais du paiement des cotisations patronales auprès de la Cnaps. Le salaire minimum d'embauche de 250 000 Ar est effectif depuis mai 2022.

**31/01 - Risque la fermeture du ciel malgache. L'Aviation civile de Madagascar (ACM) n'a plus de conseil d'administration depuis le mois d'août 2022.** Une situation qui bloque le fonctionnement de cette structure en charge de la gestion, de la régulation, du contrôle et de la surveillance du transport aérien. La conséquence la plus grave pourrait être l'intégration de Madagascar dans la liste des pays ayant un Problème grave de sécurité (PGS), ce qui signifie l'arrêt de tous les vols locaux et internationaux dans l'espace aérien sous la supervision de l'ACM. Le CA est, entre autres, chargé de voter le budget de l'ACM. C'est à partir de ce budget que toutes les dépenses peuvent être engagées comme le salaire de tout le personnel, la formation des inspecteurs,...

## ► Coopération, bailleurs de fonds

**01/01 - Les pépinières industrielles intéressent l'Inde.** L'ambassadeur indien a été reçu par le ministre de l'industrie, du commerce et de la consommation, Edgard Razafindravahy, en vue d'échanger sur l'expérience de son pays dans la mise en place des pépinières industrielles (ZPI). Il existe en effet en Inde des infrastructures célèbres dans ce domaine, en particulier le « *Khadija India* », une industrie villageoise semblable au concept de l'ODOF (« *One District One Factory* ») initié actuellement à Madagascar pour transformer localement les produits de l'agriculture et de l'élevage. Cette industrie villageoise avait été mise en place par Gandhi. Le ministère indien en charge de l'énergie pourrait apporter son concours à la production d'énergie renouvelable nécessaire à ces nouvelles activités. L'Inde est également réputée pour sa production de médicaments, de matériels informatiques et d'équipements de santé. Des perspectives de coopération existent dans ces domaines. L'ambassadeur a enfin précisé la volonté de son pays de collaborer à l'exploitation du secteur minier et au développement du commerce. Le ministre a précisé que Madagascar importe du riz indien qui supporte actuellement une taxe de 20 % à l'export. Les 200.000 tonnes de riz que Madagascar a commandé ne sont pas encore livrées et le gouvernement demande une exonération de cette taxe.

**02/01 - Le programme malgache de cuisson propre sera financé par le Fonds de l'OPEP pour un montant de 36,5 millions de dollars.** L'objectif du programme national de transition vers la cuisson propre est d'inciter les foyers à changer leurs habitudes de cuisson en recourant aux différents moyens de cuisson propre tels que les réchauds à éthanol. Ce financement permettra à 200 000 ménages de cuisiner autrement et contribuera à replanter 1 500 ha de forêts. Selon le WWF, le volume de bois énergie consommé à Madagascar est de 18 millions de m<sup>3</sup> en 2015, dont 10 millions pour le bois de chauffe et 8 millions pour le charbon de bois. Madagascar est le pays d'Afrique ayant le moins recours aux dispositifs de cuisson propre, avec moins de 1 % des ménages utilisant des combustibles propres et 1 % des ménages utilisant des poêles à bois ou à charbon améliorés.

**03/01 - Les conditions de travail dans le secteur privé seront désormais examinées afin de garantir un emploi décent pour tous les employés, surtout dans le secteur textile.** Les critères à respecter pour les entreprises ayant souscrit au programme « *Better Work* » seront publiés d'ici peu par l'UE. Un « *devoir de vigilance* » s'imposera aux entreprises qui exportent vers les marchés européens. Le secteur textile malgache bénéficie en effet d'un soutien financier de l'UE à hauteur d'un million d'euros afin de réaliser des avancés en matière de droit de l'homme et de droit des travailleurs. Cela concerne notamment les conditions de travail, la sécurité des employés, le respect du temps de travail et le paiement des heures supplémentaires. Le projet-pilote d'une durée de 22 mois sera mis en place dans les deux régions où il existe le plus grand nombre d'entreprises du textile et de l'habillement, le Vakinankaratra et Analamanga. 28 usines implantées dans la Grande île sont impliquées. Plus de 600 travailleurs et employeurs vont bénéficier des formations et des recommandations du programme « *Better Work Madagascar* ».

**06/01 - Madagascar fait des yeux doux à la Turquie pour ses produits de rente.** Le ministre de l'industrialisation, du commerce et de la consommation, Edgard Razafindravahy, propose aux hommes d'affaires turcs de s'approvisionner directement à Madagascar, mais aussi et surtout d'investir dans des usines de transformation de ces produits phares du pays (vanille, cacao, girofle). L'investissement pour des usines d'extraction de vanille et de girofle est fortement encouragé. L'ambassadeur turc se dit prêt à « *renforcer la coopération* ». Depuis l'ouverture de l'ambassade à Antananarivo, les échanges commerciaux entre les deux pays ont été triplés et les chiffres d'affaires avoisinent les 102 millions de dollars. Un accord de coopération économique doit être signé.

**13/01 - Projets de développement : les 332 millions de dollars au titre des DTS du FMI parmi les sources de financement.** Les projets d'infrastructures pour le développement vont se poursuivre en 2023, note *Midi*. L'Etat disposerait des financements nécessaires pour mettre en œuvre ses projets d'énergie renouvelable, de protection sociale, d'adduction d'eau et de lutte contre la malnutrition. Ces fonds proviennent notamment de l'accord de don au titre des droits de tirage spéciaux (DTS) signé en septembre 2021 entre le FMI et Madagascar au cours d'une mission dirigée par le président de la République. L'allocation générale de DTS d'une valeur totale de 650 milliards de dollars est attribuée aux pays membres, proportionnellement à leur quote-part au FMI. Les pays émergents et les pays en développement, y compris ceux à faible revenu, recevront environ 275 milliards mais 33 milliards sont normalement destinés à l'Afrique, proportionnellement à sa quote-part. Ce qui a amené de nombreux chefs d'Etats africains à plaider pour une plus grande solidarité des pays riches, appelés à céder une partie de leurs DTS aux pays pauvres. Outre ces DTS, d'autres financements concessionnels émanant des bailleurs de fonds sont également prévus cette année pour d'autres projets de développement.

**13/01 - Fonds mondial - Madagascar devrait recevoir de nouveaux financements pour lutter contre trois maladies.** 125 millions de dollars, ce sont les sommes allouées pour Madagascar pour la période janvier 2024 à décembre 2026 dans le cadre de la lutte contre le VIH/Sida, la tuberculose, le paludisme ainsi que pour l'amélioration d'un « système résilient et pérenne pour la santé » (SRPS). Le montant des allocations passe de 88 millions à 125 millions de dollars. L'instance de coordination nationale des subventions du Fonds mondial a reçu une lettre indiquant que Madagascar devra se conformer à deux exigences : recentrage des candidatures par rapport aux sommes allouées et cofinancement minimum de l'Etat. La question du remboursement des dépenses inéligibles a été abordée : le Fonds mondial réclame le remboursement d'une somme 1,7 million de dollars sous peine d'une déduction des nouvelles allocations du double de la somme indiquée.

**13/01 - L'ambassade d'Allemagne encourage les micro-projets pour le développement.** 10 000 euros par projet. C'est la somme qui sera accordée à tout micro-projet ayant un potentiel d'impact à court terme sur le développement du pays, ayant un impact direct et immédiat sur les conditions de vie des bénéficiaires et ayant un effet durable. Les micro-projets doivent être accomplis dans l'année même du financement. Il peut s'agir, entre autres, de réhabilitations et d'extensions d'infrastructures locales comme des bâtiments scolaires, des centres de santé et des constructions communales et d'autres institutions sociales, d'adduction d'eau, d'installations sanitaires, d'équipements en matériels pour les centres de santé, de matériels pour la formation, l'éducation ainsi que pour la protection de l'environnement.

**17/01 - Financements pour le climat - 21 millions de dollars de prêt et de don de la BAD pour Madagascar.** Les accords signés portent entre autres sur le financement additionnel du Programme de financement des risques de catastrophes en Afrique (ADRiFi) et sur une avance de préparation du Projet de mobilisation, protection, valorisation de la ressource en eau et l'amélioration de la résilience au changement climatique. Les bénéficiaires directs de l'ADRiFi sont le gouvernement ainsi que les agences gouvernementales impliquées. Elles bénéficieront d'un renforcement de capacités techniques en modélisation et profilage des risques à travers l'utilisation du logiciel Africa RiskView (ARV). Les bénéficiaires indirects du programme sont les populations les plus vulnérables et en particulier les femmes du Grand Sud, notamment du Sud-Est, et les hauts plateaux qui sont les zones les plus affectées par les événements de sécheresse.

**22/01 - La gouvernance de la filière vanille risque de compromettre l'accès de Madagascar à l'Agoa.** La nouvelle ambassadrice américaine se fait la porte-parole des importateurs de son pays, qui estiment trop élevé le prix plancher d'achat des gousses de vanille et qui fustigent la gouvernance de la filière. Au point de boycotter la campagne 2022-2023. Selon les industriels, le tarif minimal de 250 dollars le kilo, qu'ils doivent payer aux importateurs malgaches, devrait être ramené à 150 dollars. Lors du sommet Afrique/Etats-Unis qui s'est tenu en décembre à Washington, les diplomates américains ont brandi une menace à leurs homologues malgaches : si Madagascar ne réforme pas cette filière-clé de son économie, qui a représenté quelque 600 millions de dollars d'exportation lors de la campagne 2021-2022, les Etats-Unis n'hésiteront pas à bannir de nouveau le pays de l'Agoa. L'accès à ce programme d'exemption de droits de douanes à l'entrée du territoire américain pour 5 200 produits, dont la vanille, est accordé à certains pays en développement. Après en avoir été banni à la suite du coup d'Etat d'Andry Rajoelina en 2009, Madagascar avait réintégré le dispositif en 2014. La quasi-totalité des grands négociants américains et européens, ont boycotté la campagne 2022-2023. Début janvier 2023, une centaine de tonnes seulement avait été exportées, contre près d'un millier l'an passé à la même époque (et 2 360 tonnes sur la totalité de la campagne 2021-2022). Conséquence directe du boycott : l'ariary connaît une forte dépréciation face au dollar. Et pour cause : la vanille est le premier pourvoyeur de devises du pays. Lors des trois campagnes précédentes, une grande partie des importateurs réussissait à acheter en dessous du prix plancher, mais depuis juillet les contrôles des autorités se sont multipliés et plusieurs d'entre eux ont été sanctionnés. D'où la fronde des industriels. Selon le ministère de l'industrialisation

et du commerce, le prix de 250 dollars a pour objectif d'assurer aux planteurs un revenu minimum journalier de 5 dollars.

**27/01 - Filière vanille : prolifération des fraudes et des ventes en dessous du prix plancher.** Les planteurs sont les premières victimes des pratiques mafieuses de certains acheteurs internationaux. Malgré le prix minimum d'exportation fixé à 250 dollars, les fraudeurs réussissent à contourner les règles et à vendre entre 140 et 170 dollars le kilo. Des rétrocessions en produits ou en devises, des circuits via les Comores.... Les acheteurs internationaux de vanille ne manquent pas d'imagination pour contourner les règles imposées par l'Etat. Des médias parlent d'un bras de fer entre ces gros acheteurs, qui écoulent de 80 à 90 % de la récolte, et les autorités malgaches.

**25/01 - Madagascar vise « à augmenter le nombre et la variété de ses exportations vers les États-Unis ».** La stratégie nationale Agoa (2022-2025 de Madagascar en cours de finalisation entend mettre « l'accent sur les denrées alimentaires de spécialité, les textiles et les vêtements, les huiles essentielles et l'artisanat », indique une publication de l'ambassade des États-Unis. Les recommandations portent surtout sur « l'ajout de nouvelles industries telles que l'agroalimentaire et l'artisanat à d'autres priorités comme le textile », poursuit le texte.

**26/01 - Andry Rajoelina à Dakar pour participer au second sommet des chefs d'Etat et de gouvernement africains sur la souveraineté alimentaire.** Le chef de l'Etat a partagé avec ses homologues sa vision de la croissance dans l'agriculture, de l'intégration régionale et des partenariats public-privé. Parmi les solutions avancées figure l'octroi de terres aux paysans afin qu'ils puissent cultiver et produire. « Il est inacceptable que l'Afrique, qui possède de grandes superficies de terrains, ne puisse pas nourrir sa population. Il faut aussi octroyer semences et engrais aux agriculteurs », a indiqué le président de la République. Durant son discours il a exposé les efforts effectués par Madagascar dans ce sens. Il a mis en avant le projet « One district, one factory » (ODOF) qui consiste à mettre en place une petite industrie de transformation dans chaque district, ou encore les efforts d'octroi de titres fonciers et de formation des paysans. « La production nécessite aussi un développement technologique qui l'accompagne », -t-il ajouté. Le chef de l'Etat a appelé tout un chacun à faire le constat suivant de la situation : « Sur le continent africain aujourd'hui, nous faisons face à une guerre. La guerre contre la famine et contre la malnutrition. Ce ne sont pas seulement les armes, les bombes ni les chars qui tuent. La famine et la malnutrition tuent plus que les conflits armés », a-t-il déclaré. Le sommet sur la souveraineté alimentaire a été organisé sous l'impulsion de la BAD et de l'Union africaine. Cette deuxième édition, après celle de 2015, a pour thème « Nourrir l'Afrique: souveraineté alimentaire et résilience ».



**27/01 - La BAD et le FIDA octroient 534 millions de dollars pour soutenir Madagascar dans ses projets pour mettre en œuvre son « Pacte national pour l'alimentation et l'agriculture », présentée lors du sommet alimentaire de Dakar.** Le président Rajoelina y a défendu son Pacte devant les partenaires techniques et financiers (BAD, PAM, USAID, JICA, FIDA, ...) et les investisseurs privés œuvrant dans le secteur agricole. Les projets du gouvernement comme les programmes One District One Factory, le PDSA, le projet Titre vert ou la création de l'usine Nutrisud, ont été présentés durant cette rencontre. L'usine Nutrisud, créée en 2021, a permis, selon la présidence, d'augmenter de 30 % le taux de scolarité dans le Sud. L'usine, initiative conjointe de la Fondation Mérieux, du groupe Nutriset et de l'association Fitia de la première dame a produit 8 millions de sachets, soit 600 tonnes par an de compléments alimentaires destinés princi-

palement aux élèves des établissements scolaires des régions Androy et Anosy. Pour le projet Titre vert, 2 000 familles ont été dotées de 1.000 à 5.000 m<sup>2</sup> de terrain agricole, de matériels et équipements et d'animaux de ferme. Le programme de distribution de sulfate d'ammonium (PDSA), en partenariat avec la société minière Ambatovy, quant à lui, permettra de distribuer des engrais mélangés avec du NPK dans 11 régions pour la saison 2022-2023 et d'augmenter le rendement rizicole de 2,5 tonnes à 5 tonnes à l'hectare. Andry Rajoelina ambitionne de faire rétablir Madagascar comme grenier à riz de l'océan Indien.

**27/01 - La Gazette : « Tout porte à croire que les Français se sont rétractés par rapport à la construction du premier réseau de téléphérique à Antananarivo. »** La poursuite de ce projet présidentiel contesté nécessitant un investissement de près de 152 millions d'euros demeure un point d'interrogation.

**31/01 - Le PAM va implanter des centres (hub) alimentés par l'énergie solaire dans des zones reculées des régions Anosy et Androy dans le cadre de l'initiative Rapid rural transformation (RRT).** Avec la disponibilité d'une énergie abordable et durable grâce au solaire, il sera possible de fournir de l'eau potable et d'irriguer, d'exploiter des équipements, d'élargir les opportunités d'entrepreneuriat, de se connecter à Internet

et de communiquer avec l'extérieur. Les hubs seront gérés par les autorités régionales. Ils devront permettre aux différents partenaires de mettre en place des services communautaires intégrés : des centres de formation sur la production alimentaire, de renforcement des compétences commerciales pour les femmes et les jeunes, des salles de classe numériques. Ceci, tout en améliorant la production agricole à travers l'hydroponie et l'irrigation au goutte-à-goutte fonctionnant à l'énergie solaire.

-----

Taux de change au 31/01/2023 : 1 euro = 4 639 Ariary

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune, La Vérité, La Gazette 2GI, Orange.mg, Madagate, Moov, 2424.mg, Newsmada